

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2378 - 28 février 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Lutte Ouvrière dans les
élections municipales**

**Faire
entendre
le camp
des
travailleurs**

Centrafrique

**Troupes
françaises
hors
d'Afrique !**

p. 16

**Banquiers
et
gouvernants
contre les
peuples**

p. 11

**L'Ukraine
et ses sauveurs
autoproclamés**

p. 3 et 8



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Les protestations contre l'Ayraultport
 ■ Querelles Verts-PS au sujet de l'aéroport
 ■ Salon de l'Agriculture
 ■ Hollande au service du capital
- p. 5 ■ Lutte Ouvrière dans les élections municipales
 ■ Loi Florange
 ■ Compagnie minière française
- p. 6 ■ Éducation nationale : des économies par tous les bouts
 ■ Trévoux : grève d'enseignants
 ■ Les intermittents du spectacle contre le projet patronal
 ■ L'État et les travailleurs handicapés
- p. 7 ■ Accessibilité pour les personnes handicapées
 ■ Loi sur la dépendance
 ■ Stages en entreprise
- p. 11 ■ Banques et gouvernements contre les peuples
 ■ Les premiers résultats du CAC 40
 ■ La FED impuissante face aux accapareurs

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Ukraine : quand tout bouge. Le risque d'éclatement
 ■ Afrique du Sud : un mois de grève dans les mines de platine. Une société où la vie des pauvres ne vaut pas cher
- p. 10 ■ Il y a 80 ans, l'insurrection du 12 février 1934, en Autriche

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Un mort aux Urgences de l'hôpital Cochin
 ■ Centre hospitalier de Novillars
 ■ CHRU de Limoges
- p. 13 ■ Valeo - Angers
 ■ Famar - Orléans
 ■ Thales - Vélizy
 ■ Arkema - Carling
- p. 14 ■ Fret SNCF - Ambérieu
 ■ RFF SNCF
 ■ Plate-forme colis du Rheu
 ■ La Poste
- p. 15 ■ PSA Mulhouse
 ■ STEF - Saint-Ouen-l'Aumône
 ■ Call Expert - Abbeville
 ■ Jeannette - Caen

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

*Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques
Faire entendre le camp des travailleurs*

NANTES

Jeudi 27 février à 20 h 30

Salle de la Manu, 10 bis, boulevard de Stalingrad
avec *Hélène Defrance* qui conduit la liste *Lutte Ouvrière* à Nantes

CLERMONT-FERRAND

Mercredi 5 mars à 20 h

Maison du Peuple - place de la Liberté
avec *Marie Savre* qui conduit la liste *Lutte Ouvrière* à Clermont-Ferrand

REIMS

Mardi 11 mars à 20 h 30

Salle Rossini
Face au centre commercial Courlancy
avec *Thomas ROSE* qui conduit la liste *Lutte Ouvrière* à Reims

ROUEN

Mercredi 12 mars à 20 h 30

Halle aux Toiles - place de la Basse-Vieille-Tour
avec *Frédéric Podguszer* qui conduit la liste *Lutte Ouvrière* à Rouen

ORLÉANS

Vendredi 14 mars à 20 h 30

Centre de Conférences
Place du 6 juin 1944

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

MONTBÉLIARD

Samedi 1^{er} mars à partir de 16 heures

La Roselière (Halle polyvalente)

à 18 h 30, *allocution de Nathalie Arthaud*

CREIL

Samedi 15 mars à partir de 16 h

Salle Georges-Brassens, 136, avenue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul

à 18 h 45, *allocution de Nathalie Arthaud*



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal février 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'Ukraine et ses sauveurs autoproclamés

Les milliers de manifestants, qui se sont soulevés à Kiev et en ont payé le prix du sang, ont précipité la fuite et la destitution de Ianoukovitch. On ne peut que se réjouir de la chute de ce président corrompu, capable de tirer sur son propre peuple.

Mais est-ce que la population d'Ukraine aura droit à une évolution démocratique ? Si la population aspire à mettre fin au règne de ces crapules qui se succèdent au pouvoir depuis que le pays est indépendant, elle ne doit pas compter sur les forces politiques qui sont à l'œuvre.

Il y a dix ans, la population avait déjà renversé le pouvoir en place, avec ce qui fut appelé la « révolution orange ». Elle avait placé ses espoirs dans les partis d'opposition et fut déçue, au point de faire revenir au pouvoir un Ianoukovitch !

Faire tomber un dictateur est une chose, mais c'est maintenant que les intérêts contradictoires s'affrontent. Seules les forces politiques organisées savent ce qu'elles veulent et sont capables de peser. Ceux qui aspirent à se battre sans avoir réfléchi à la direction qu'ils veulent prendre sont voués à servir de masse de manœuvre aux autres.

Et en Ukraine, c'est peu dire que les politiciens qui se disputent le pouvoir ne représentent pas les intérêts des petites gens. Les uns agitent le rapprochement avec l'Union européenne, les autres le nationalisme. Mais, qu'ils soient proeuropéens ou prorusses, tous se préparent à gouverner pour les plus riches qui dominent l'économie, les fameux oligarques qui ont fait fortune en parasitant ou en accaparant les entreprises étatisées grâce à leurs liens avec le pouvoir.

Les Timochenko ou les Klitchko ne sont là que pour perpétuer le règne de ces oligarques. Klitchko, connu pour ses talents de boxeur, est un homme d'affaires prospère, gendre d'un ex-président ukrainien réputé pour sa cruauté et sa corruption.

Quant à Ioulia Timochenko qui dirige le principal parti d'opposition, il n'y a que les journalistes occidentaux pour la présenter comme « l'incarnation du rêve démocratique » ! Elle est née et a grandi au sein de la haute bureaucratie et a su en profiter au point d'être surnommée la « princesse du gaz ».

Sacrée femme la plus riche d'Ukraine, elle a été par deux fois Premier ministre. Et elle a gouverné comme ses prédécesseurs, étalant une cupidité qui n'a rien à

envier à celle d'un Ianoukovitch.

Autant la population n'a rien à attendre de ces gens-là, autant c'est sur eux que comptent les dirigeants occidentaux et Poutine pour stabiliser au plus vite la situation politique. Malgré leurs différends et leurs rivalités, ils ont hâte d'en finir avec la mobilisation et sont pressés de remplacer l'équipe de Ianoukovitch par une autre.

Mais il n'est pas dit que la situation ne leur échappe pas. Car c'est l'extrême droite qui sort renforcée de ces trois mois de mobilisation. Le Maïdan a été tenu pendant des semaines par des groupes armés d'extrême droite, dont certains se revendiquent ouvertement du nazisme et misent sur le chauvinisme, y compris à l'intérieur du pays, contre les russophones, les Juifs, les Roms, les minorités en général.

Et ce sont eux qui profitent actuellement de la vacance du pouvoir pour s'installer, qui dans les commissariats, qui dans les mairies, et se sont autoproclamés garants du maintien de l'ordre. Leur politique consiste à dresser les gens les uns contre les autres en fonction de leur langue ou de leur religion. Et, au-delà du risque de la partition de l'Ukraine, cette politique peut pousser la population vers une impasse sanglante.

La vitesse avec laquelle la Yougoslavie s'est décomposée et a plongé dans l'ignoble épuration ethnique montre que l'engrenage est toujours possible, et qu'une fois lancé par les démagogues, il est bien difficile de l'arrêter.

L'avenir n'est pas écrit, mais il appartient aux forces politiques organisées. Face à l'impasse que constitue le retour de personnages ressemblant comme deux gouttes d'eau à Ianoukovitch et face à la menace que recèlent les agissements des forces nationalistes d'extrême droite, la population et les travailleurs n'ont d'autre choix que de s'organiser, de se rassembler et de faire prévaloir une politique qui leur soit favorable.

La chute de Ianoukovitch, comme celle de Ben Ali ou de Moubarak, démontre que, quand une population est déterminée à s'opposer à un pouvoir corrompu, elle en a les moyens. Si les travailleurs sont décidés à ne pas se laisser faire, ils en ont la force, à condition qu'ils soient capables d'affirmer leurs exigences contre les oligarques et les grandes puissances et de peser sur la vie politique dans le sens de leurs intérêts.

Meeting Lutte Ouvrière à Paris

FAIRE ENTENDRE

LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Vendredi 7 mars à 20 h 30

avec Nathalie ARTHAUD et Jean-Pierre MERCIER

et les têtes de liste LUTTE OUVRIÈRE
aux élections municipales de la région parisienne

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro: Maubert-Mutualité

Entrée libre



• Nantes

La protestation contre l'Ayraultport continue

Samedi 22 février plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé à Nantes contre la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes. La presse a surtout retenu les dégâts causés par un petit nombre, quelques centaines, de personnes venues avec la ferme intention de profiter de l'occasion pour affronter la police. À entendre les déclarations de Valls, ministre de l'Intérieur, immédiatement après les événements, c'était le fait marquant de cette manifestation.

Les organisateurs, qui tenaient à ce que le défilé soit pacifique, familial, voire festif, soulignent que, si la préfecture avait souhaité des affrontements, elle ne s'y serait pas prise autrement. Le parcours était trop petit pour la foule attendue, ce qui interdisait d'isoler ceux venus pour se battre. Les forces de police étaient omniprésentes et provocantes, mais avaient soigneusement

laissé à découvert des sites et des chantiers de Vinci, constructeur et grand bénéficiaire de la réalisation du futur aéroport. Les dégradations ont été nombreuses, et stupides, mais n'ont pas eu l'ampleur évoquée par Valls et complaisamment décrite par les médias. La police a manifestement tiré des grenades à tir tendu,

ce qui a coûté, encore une fois, un œil à un jeune manifestant, parfaitement innocent des violences commises qui plus est. Quelques personnes ont été déférées à la justice qui en a condamné cinq, « pas coupables, mais responsables » aux dires du juge.

La protestation contre la construction de l'aéroport à

Notre-Dame-des-Landes continue de plus belle. Rappelons que les défenseurs de cet équipement ont bien du mal à prouver sa nécessité. La seule certitude est que cet aéroport constituerait une rente pour le géant du BTP Vinci, un boulet pour les finances publiques locales et une gloire pour la caste politique de

Loire-Atlantique. Le fait que le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, soit devenu un Premier ministre particulièrement à plat ventre devant le patronat explique peut-être sa fermeté affichée face aux défenseurs du bocage. Et l'amour de Valls pour les matraques et les médias fait le reste...

Paul GALOIS

• Querelle PS-Verts au sujet de l'aéroport de Nantes

Une comédie mille fois jouée

Samedi 22 février, des dirigeants d'Europe écologistes Verts (EELV) étaient présents dans la manifestation contre la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Le lendemain, Cécile Duflot, ministre EELV du Logement et chef de file de ce parti, assurait les manifestants de sa solidarité. Cela n'aurait aucune importance si l'aéroport en question n'était pas le projet des socialistes nantais, et particulièrement de Jean-Marc

Ayrault, ancien maire de Nantes. Comme ce dernier est le chef d'un gouvernement auquel appartient Duflot, la mésentente ou plutôt la comédie jouée entre PS et EELV a fait les gros titres.

Duflot et ses amis ont ainsi affiché à bon compte leur prétendue liberté de parole, histoire de faire un geste en direction de leur électeur. La droite a dénoncé la cacophonie gouvernementale et sommé les ministres

Verts de démissionner. Les commentateurs ont commenté. Enfin, Ayrault a déclaré que l'important était de réussir le pacte de responsabilité et que pour cela on avait besoin de tout le monde. Et les écologistes de conclure en assurant le Premier ministre de leur fidélité et de leur ardeur à faire réussir sa politique.

La saynète est d'un grand classicisme. Les politiciens amusent la galerie avec des discussions secondaires et des

querelles dérisoires, mais s'entendent sur l'essentiel, la gestion des affaires de la bourgeoisie. En l'espèce, le pacte de responsabilité, dernier en date des cadeaux au grand patronat, pour un montant de 30 milliards d'euros pris dans les poches des travailleurs, est mis en place par le gouvernement Ayrault, avec la pleine approbation des ministres EELV et des dirigeants de ce parti.

P. G.

• Salon de l'Agriculture Les politiciens au cul des vaches

Comme chaque année, le salon de l'Agriculture a ouvert ses portes. Et ils sont venus, ou vont venir, ces politiciens cultiver... l'électorat! Et c'est à qui restera le plus longtemps, goûtera le plus de spécialités, trouvant tout délicieux. Oublié le régime minceur, Hollande a enfourné charcuterie, fromage, vin et viande dès 7 heures du matin et « tâté le cul des vaches », comme on disait de Chirac.

En période électorale, il ne faut rien négliger. Même s'il y en a moitié moins qu'il y a vingt ans, il reste un peu plus de 500 000 exploitations agricoles en France, dont les trois quarts sont de petites exploitations individuelles: 340 000 exploitations familiales et un peu moins de 150 000 sociétés, dont 110 000 Gaec et EARL (entreprises agricoles à responsabilité limitée, qui peuvent être individuelles). Sur l'ensemble, une petite moitié, 235 000, inférieures à 20 hectares, cultivent moins de 5% du sol, tandis qu'à l'autre pôle les 4% les plus grosses cultivent à elles seules le cinquième des terres.

Le secteur est donc dominé par les grosses exploitations,

céréalières notamment, alors que la majorité des agriculteurs vivent souvent difficilement de leur propre travail et de celui de leur famille: 70% du travail est réalisé au sein de la famille, les salariés ne représentant que 29% du travail fourni. Et ces agriculteurs sont des travailleurs coincés entre leurs fournisseurs et la grande distribution.

Dans sa tournée de salon, Hollande a commencé par la traite des vaches, car les producteurs de lait revendiquent. Le prix du lait varie fortement et, lorsqu'il augmente comme c'est le cas en ce moment, les agriculteurs se plaignent que les grosses sociétés agro-industrielles comme Lactalis ou les grands distributeurs comme Leclerc et Carrefour ne le leur payent pas plus cher. Et il en va de même pour la viande de porc ou les fruits et légumes.

Hollande a demandé à son ministre de l'Agriculture d'y veiller... Une information qui ne va pas rassurer les producteurs de lait et autres, quand on connaît le penchant du gouvernement pour les plus riches.

Alain LECAIRE

• Hollande au service du capital Des écrits aux actes

Dans sa jeunesse, Hollande se faisait déjà une idée très claire du rôle de la gauche de gouvernement au service de la bourgeoisie.

Il n'est que de lire des extraits d'un ouvrage (aujourd'hui épuisé) qu'il a écrit avec ses comparses Jouyet et Le Drian, en 1985, sous le titre *La gauche bouge*, et que le couple Pinson-Charlot cite largement dans son récent ouvrage *La violence des riches*.

On peut en effet y trouver des passages édifiants. Par exemple: face « au capitalisme

salvateur et au marché libérateur, jamais les Français n'ont été aussi frileux devant les mutations, craintifs face à l'avenir, pessimistes sur leur destin, hostiles au changement et à la mobilité ». Et plus loin le travail est devenu un « coût » qu'il faut abaisser.

Il justifie la politique antiouvrière de Mitterrand en ces termes: « Ce n'est pas par calcul ou par malignité que la gauche a accepté de laisser fermer les entreprises ou d'entamer le pouvoir d'achat des Français. C'est par lucidité. Refuser ces

évolutions, et c'en aurait été fait de la perspective d'une gestion régulière du pays par la gauche. »

Hollande a compris de longue date qu'il fallait mener la politique voulue par les possédants pour que la gauche puisse prétendre gouverner en alternance avec la droite. C'est là un objectif assumé publiquement. Et les dirigeants à la gauche de la gauche qui font mine de le découvrir aujourd'hui sont des menteurs et méritent la défiance du monde du travail.

Catherine OLIVIER

• Au sommaire de Lutte de classe n° 158 (mars 2014)

France

- Lutte Ouvrière dans les campagnes électorales
- Fac-similés de la circulaire et de l'affiche des élections municipales
- Deux ans de « dialogue social »: les confédérations syndicales accompagnent la politique antiouvrière de la gauche
- Les partenariats public-privé: l'État et les collectivités, vaches à lait des capitalistes du BTP
- Le long combat pour la journée de huit heures

Ukraine

- La petite bourgeoisie, la bureaucratie post-soviétique et le jeu des puissances impérialistes. Du bras de fer au bain de sang

Haïti

- Les travailleurs relèvent la tête

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• Lutte Ouvrière dans les élections municipales

Une campagne pour faire entendre le camp des travailleurs

« Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs » sera l'intitulé des quelque 200 listes que Lutte Ouvrière présentera aux prochaines élections municipales.

Les candidats de Lutte Ouvrière ne participeront pas à cette campagne pour y défendre des « programmes municipaux ». Bien qu'il s'agisse d'un scrutin local, l'enjeu politique sera en réalité national. De toute façon, aucun des problèmes essentiels auxquels sont confrontées les couches populaires ne peut être résolu au niveau local. S'opposer au chômage, à l'appauvrissement et à la précarité des conditions de vie qui en découlent, nécessite des mesures imposées au patronat à l'échelle nationale. Ce sont ces mesures que les

candidats de Lutte Ouvrière défendront durant cette période électorale.

Pour en finir avec le chômage, ils diront qu'il est vital d'interdire les licenciements et de répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Pour sauvegarder le pouvoir d'achat des classes populaires, il est urgent d'augmenter les salaires, les pensions, les allocations, et de les indexer sur la hausse réelle des prix.

Ils affirmeront qu'il faut abolir le secret des affaires, qui permet aux grandes entreprises et à la finance de préparer leurs sales coups dans l'ombre et de masquer les bénéfices éhontés des capitalistes même en période de crise économique.

Ce programme ne pourra être imposé qu'au travers de luttes et de mobilisations.

Mais il est essentiel que, dès maintenant, le plus de travailleurs possible le popularisent autour d'eux. Les élections municipales d'abord, les élections européennes plus tard, représentent deux occasions de le faire.

Les listes « Lutte Ouvrière Faire entendre le camp des travailleurs » permettront de dire son écœurement devant la politique menée par les socialistes depuis leur arrivée au pouvoir.

Et il y a toutes les raisons de le faire, car le gouvernement Hollande-Ayrault exécute servilement le moindre désir du grand patronat, comme celui de Sarkozy l'avait fait avant lui. Pour les travailleurs, ce sont les lois sur la flexibilité du travail, la hausse continue des impôts, la dégradation



des services publics. Pour les patrons, ce sont 30 milliards d'euros de cadeaux supplémentaires, pris directement dans les poches des familles populaires.

Afin de ne pas laisser à la droite et à l'extrême droite le monopole de l'opposition, il

faut que s'exprime face à la bourgeoisie et à ses serviteurs politiques une opposition se situant sur le terrain de la défense des intérêts politiques et matériels des travailleurs. Il faut faire entendre le camp des travailleurs.

Marc RÉMY

• Loi Florange

Carte blanche pour les licenciés

Lundi 24 février l'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture la loi Florange. Il y a deux ans, en pleine campagne présidentielle, Hollande, à la recherche des suffrages des travailleurs, promettait devant les ouvriers de l'aciérie ArcelorMittal en Moselle une loi qui obligerait les grands groupes à vendre leurs sites de production plutôt que de les fermer. Hollande voulait alors se donner un semblant d'image de fermeté face aux patrons. Et Montebourg en rajoutait quelques mois après, en parlant d'une « transmission forcée de l'entreprise par voie de justice ».

Ce qui reste aujourd'hui de ces mots ronflants se réduit à une simple obligation, pour les groupes de plus de 1 000 salariés qui veulent fermer une unité de production, d'informer le comité d'entreprise et

de rechercher un repreneur pendant trois mois. Cette mesure est même assortie de conditions restrictives : le site doit être rentable et sa reprise ne doit pas menacer la survie de l'activité du groupe.

Autant dire qu'il sera très facile à la maison-mère de présenter un bilan déficitaire et d'éventuels repreneurs comme de dangereux concurrents. Et même les sanctions financières éventuelles que pourrait prendre un tribunal de commerce, s'il trouvait le refus des propositions de reprise par l'entreprise peu crédible, sont d'un montant dérisoire.

Voilà une loi qui ne devrait pas « stresser » les entreprises, comme le demandait dernièrement encore le président du Medef Pierre Gattaz. Elles

pourront continuer à licencier en toute impunité. La loi leur offre finalement un cadre légal pour leurs méfaits.

Les leaders du Parti socialiste au gouvernement ne cachent pas le contenu réel de la loi : « une loi qui favorise la liberté d'entreprendre » d'après les propres mots de sa rapporteuse à l'Assemblée.

Pour l'heure, cette liberté d'entreprendre si chère à la classe capitaliste, c'est celle de jeter dehors des salariés après des années de travail. C'est le droit de ruiner des régions entières pour faire encore plus de

profits sur le dos de toujours moins de travailleurs.

C'est bien de véritables mesures de coercition que la classe ouvrière devra prendre pour se protéger, à commencer par l'interdiction des licenciements et l'obligation de répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Il lui faudra contester le droit de propriété de la bourgeoisie, cette dictature légale des possédants qui ruinent l'économie et la vie de ceux qui la font fonctionner.

Et ce sera salutaire pour toutes les classes populaires.

Gilles BOTI

• Compagnie minière française

Montebourg creuse pour les profits de grands groupes capitalistes

« La grande époque est de retour. Le renouveau minier en France est en route », a annoncé le 21 février Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, en parlant de la création de la Compagnie nationale des mines de France (CMF), prévue dans les prochains mois.

On a eu droit au cocorico d'usage ; selon lui, il y allait de la « souveraineté » de la France puisque l'approvisionnement en matières premières permettrait « d'assurer son indépendance au pays ».

Montebourg compte-t-il faire rouvrir les mines qui ont fermé les unes après les autres ?

En fait, la mission de la CMF, qui sera dotée d'un budget de 200 à 400 millions d'euros, sera de prospecter les sous-sols à la recherche de métaux précieux et de terres rares, en France et à l'étranger. Et si, dans son interview au Parisien du vendredi 21 février, il n'a rien dit au sujet des gaz de

schiste présents sur le territoire métropolitain, nul doute qu'il n'a pas renoncé à vouloir les exploiter dans l'avenir. Cette compagnie commencerait par prospecter dans les DOM-TOM, notamment en Guyane, pour évaluer ses réserves d'or. Mais Montebourg vise aussi les pays d'Afrique francophone qui, à l'entendre, « aimeraient travailler avec nous plutôt que d'avoir affaire à des multinationales étrangères ».

Voir leurs richesses pillées par des groupes français

comme Eramet ou Areva au lieu d'autres trusts anglais, américains ou chinois, quelle différence cela fait-il pour les habitants de Nouvelle-Calédonie, du Niger ou d'un autre pays ? Car, en définitive, tel est le but de l'opération. Montebourg se défend de vouloir créer une entreprise étatique et de mener une politique dirigiste vis-à-vis des entreprises. Remontant quelque 350 ans en arrière, il préfère évoquer le « colbertisme » de sa démarche, faisant ainsi

référence au ministre de Louis XIV.

Le but de cette compagnie est bien, en définitive, d'aider les grandes entreprises minières à se développer. L'État prend à sa charge tous les frais de prospection des terrains, en France ou à l'étranger, pour ensuite céder la place aux grands groupes privés français, se contentant de « participations », c'est-à-dire là encore de versements d'argent frais.

Marianne LAMIRAL

• Éducation nationale **Des économies par tous les bouts**

Le mardi 4 mars, le lendemain de la rentrée des vacances scolaires de la région parisienne, l'ensemble des syndicats de l'enseignement du second degré de plusieurs départements d'Île-de-France appellent à une grève et à une manifestation à Paris, à 14 heures devant l'Assemblée nationale. Mais, depuis plusieurs semaines déjà, l'agitation touche des écoles, collèges et lycées, et pas seulement dans la région parisienne.

Dès le mois de janvier en effet sont annoncés les moyens dont disposeront les établissements scolaires de l'enseignement secondaire à la rentrée suivante. Or ces moyens sont globalement en baisse, ce qui permet au gouvernement de supprimer un très grand nombre de postes d'enseignants. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, les heures supplémentaires représentent l'équivalent de 1 000 postes d'enseignants. Autrement dit, on supprime des postes et on fait faire une partie ou la totalité du travail par les enseignants qui restent en place.

Là où le nombre d'élèves augmente, conséquence mécanique d'une poussée démographique, le ministère ne crée pas pour autant le nombre de postes d'enseignants correspondant. Les prévisions d'effectifs d'élèves sont toujours faites avec des chiffres qui ne correspondent pas à la réalité. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, la direction académique ne prévoit l'accueil que d'environ 500 élèves supplémentaires dans le secondaire à la rentrée de septembre 2014, alors qu'il y en aura... 1 700. Comme il n'est dès lors prévu que la création de postes nécessaires à l'encadrement de seulement 500 élèves supplémentaires, les classes seront automatiquement surchargées.

Autre « chantier » du ministre de l'Éducation nationale : la suppression des classes destinées à s'occuper des élèves les plus en difficulté, les SEGPA, avec pour conséquence la suppression des postes d'enseignants spécialisés correspondants. Que fera le ministère des élèves de ces sections ? Il les scolarisera dans des classes dites ordinaires. Comme leurs difficultés ne disparaîtront pas par décret ministériel, on imagine aisément que sans personne pour s'occuper spécifiquement d'eux, ils se retrouveront complètement noyés.

Le gouvernement n'est pas non plus à court d'idées pour opérer des coupes claires dans l'enseignement professionnel. Son prédécesseur de droite avait déjà diminué de

quatre à trois ans le nombre d'années d'études nécessaires pour obtenir le baccalauréat professionnel. Il est question d'économiser encore une année supplémentaire.

La toute dernière réforme que le gouvernement est en train d'appliquer, et qui suscite beaucoup de mécontentement, est la suppression des zones d'éducation prioritaire (ZEP), alors que les établissements classés en ZEP peuvent bénéficier de classes relativement moins surchargées. Dans un collège de Gennevilliers, aux enseignants en colère, on a répondu qu'ils pouvaient bien faire cours à plus de 30 et même plus de 35 élèves par classe : les élèves étant souvent absents, cela n'augmenterait pas leurs effectifs !

La suppression de ces ZEP permet au gouvernement de faire également des économies sur les salaires, car les enseignants concernés bénéficient de primes liées à cette classification. Du coup, la perte de salaire peut s'élever à 100 euros, voire plus. Une perte qui s'ajoute au blocage salarial en vigueur pour tous les fonctionnaires. Sans oublier les annonces de Peillon concernant le blocage de l'avancement automatique, certes démenties par le Premier ministre Ayrault, mais qui signifient surtout que ce projet est dans des cartons... toujours ouverts.

Suivant son objectif, à savoir trouver les milliards d'économies exigées par le patronat dans le cadre du pacte de responsabilité, le gouvernement prend des mesures qui semblent n'avoir aucun rapport les unes avec les autres, et qui sont toutes censées améliorer l'éducation de la jeunesse. Mais ce sont en fait autant d'attaques contre les salaires et contre l'emploi, avec comme conséquence l'aggravation des conditions d'enseignement des jeunes. Il n'y a donc aucune raison de les accepter, pas plus que toutes les autres attaques menées par ce gouvernement contre le monde du travail.

Aline RETESSE

• Trévoux (Ain) **Grève des enseignants au lycée du Val-de-Saône**

Plus de 80 % d'enseignants grévistes jeudi 20 février, c'est du jamais-vu au lycée du Val-de-Saône. La colère s'accumulait depuis un certain temps face à la dégradation des conditions de travail.

En effet cela fait déjà plusieurs années que la dotation horaire globale attribuée par le rectorat ne cesse de diminuer, avec 260 heures par semaine perdues depuis 2012, alors que le nombre d'élèves reste stable ou augmente. Résultat, la plupart des classes ont des effectifs pléthoriques à 34-35 élèves. Dans certaines sections, il n'est plus possible de constituer des groupes pour les travaux pratiques et les groupes de langues devraient être supprimés l'an prochain. Parallèlement le



rectorat, aidé par le proviseur du lycée, tente d'imposer un grand nombre d'heures supplémentaires aux enseignants, tandis que d'autres voient leurs services répartis sur plusieurs établissements.

La goutte d'eau a été l'attitude du proviseur repoussant toute décision concernant la rentrée prochaine au mois de juillet, lorsque les enseignants ne seront plus là. La colère des enseignants a entraîné une forte mobilisation. Les grévistes ont

organisé une assemblée avec les élèves, sont allés rendre visite au collège voisin, ont diffusé des tracts aux ronds-points. Ainsi, enseignants et élèves se sont retrouvés nombreux en début d'après-midi au portail du lycée pour accueillir la presse locale.

Les enseignants ne comptent pas en rester là. Ils ont demandé un rendez-vous au rectorat pour exiger, entre autres, que les heures supplémentaires soient transformées en postes.

Correspondant LO

• Les intermittents contre le projet patronal **Ce sont les menaces contre tous les chômeurs qu'il faut mettre en échec**

L'assemblée générale des intermittents du spectacle du 17 janvier au théâtre du Rond-Point, à Paris, mobilisés contre le projet de refonte à la baisse de l'assurance-chômage, a réuni plus de 900 personnes. Les présents ont décidé de poursuivre la mobilisation pour réussir la manifestation du 27 février, avec préavis de grève.

En réalité, le régime spécifique des intermittents du spectacle est une aubaine pour les entreprises du spectacle, et notamment les plus grosses, celles du cinéma et de la télévision, comme TF1, France 2 et France 3. Par ce biais, elles font payer une bonne partie de leurs frais

de salaires et cotisations par l'Unedic, sans avoir même à se soucier des lois sur les licenciements. C'est bien pourquoi on imagine mal que le patronat et le gouvernement veuillent vraiment supprimer ce système. L'ancienne patronne du Medef, Parisot, s'est d'ailleurs déclarée opposée à sa disparition, au nom de l'« exception culturelle française », ce qui en langage patronal signifie « des sous pour les patrons ». Le désaccord à ce sujet entre Gattaz et Parisot n'est que de façade. En réalité, cette nouvelle attaque s'inscrit dans une offensive beaucoup plus large contre l'assurance-chômage. Et tout

particulièrement contre les précaires, intérimaires ou CDD, qui risquent, eux, de perdre tout droit à indemnisation au bout de leur mission, même s'ils ont cotisé régulièrement pour cela.

Alors, s'il y a une nécessité, c'est de comprendre que les attaques, de quelque nature qu'elles soient, contre les chômeurs présents et à venir, sont des attaques contre tous les travailleurs. Baisser les indemnités des chômeurs, en plus de les pousser vers la misère, c'est faire pression à la baisse pour tous les salaires. Et il faut s'y opposer.

Correspondant LO

• L'État et les travailleurs handicapés **Pas mieux qu'un patron privé**

Pendant onze ans et huit mois, l'État a été incapable de fournir un poste de travail adapté à une employée lourdement handicapée. Malgré la loi de 1975 faisant obligation d'accessibilité des locaux ouverts au public, l'administration s'est retranchée derrière le fait qu'elle n'avait pas de postes aménagés. Elle a donc dû rester chez elle et vivre avec une allocation d'adulte handicapé couvrant à peine ses besoins. C'est en octobre 1994 qu'elle

a pu enfin occuper un poste à plein temps à la DDE (Direction départementale de l'équipement) à Grenoble.

Aujourd'hui, cette femme, qui avait réussi en 1983 un concours de catégorie C réservé aux handicapés, ne peut pas prétendre à une retraite anticipée à 58 ans, comme elle y a pourtant droit du fait de son handicap, n'ayant pas le nombre de trimestres demandés. Finalement, le ministère de la Fonction publique a reconnu qu'il y avait eu carence

de l'État mais, au nom d'un « principe d'égalité », l'administration prétend ne pas pouvoir valider les années perdues, car l'État aurait alors à réparer bien d'autres injustices. Seule solution proposée : se mettre en arrêt maladie, puis en invalidité jusqu'à l'âge de la retraite, ou continuer à travailler jusqu'à au moins 62 ans !

Des propositions qui ont choqué tous ses collègues de travail.

Correspondant LO

• Accessibilité pour les personnes handicapées

La date butoir repoussée aux calendes grecques...

Mercredi 26 février, le gouvernement devait annoncer de nouveaux délais à l'obligation de rendre accessibles et adaptés aux handicapés les lieux publics, les transports et les logements. Il est question de repousser la date limite du 1^{er} janvier 2015, jusqu'à neuf ans pour certaines infrastructures.

Depuis au moins quarante ans, date de la première loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées, les gouvernements ont tous su faire des déclarations grandiloquentes sur la nécessité de prendre en compte le handicap. La première loi de 1975 proclamait l'accessibilité « *priorité nationale* ». Lors de sa réélection en 2002, Chirac en avait fait un de ses trois grands chantiers de son deuxième mandat présidentiel. Cela avait abouti à la loi de 2005 fixant à début 2015, dix ans plus tard, l'obligation

de rendre accessibles aux personnes handicapées les bâtiments publics ou privés recevant du public.

L'échéance de 2015 approchant, le gouvernement avait d'abord reconnu, il y a plusieurs mois, qu'elle ne serait pas respectée... sans annoncer la moindre décision. Et aujourd'hui il envisage de la repousser : de trois ans pour les commerces de proximité et les cabinets médicaux, de six ans pour les écoles, mairies et chaînes de commerce, et de neuf ans pour les transports plus lourds.

Ministres et présidents font semblant de se soucier de la situation des personnes handicapées, mais ils n'ont jamais voulu prendre des mesures

réellement contraignantes, ni même mettre les moyens suffisants.

Pourtant, obliger des grands groupes comme

Carrefour ou Auchan à financer des travaux d'aménagement pour tous les commerces serait la moindre des choses. Ces groupes ont largement de quoi financer cela, et rapidement. Il faudrait aussi imposer aux bétonneurs comme Bouygues de réaliser ces travaux à prix coûtant partout où cela est nécessaire. Enfin, l'État pourrait embaucher des travailleurs pour réaliser ces aménagements dans les bâtiments publics.

Ce serait une utilisation de l'argent de l'État bien plus utile et bien plus rationnelle que tous ces cadeaux fiscaux donnés généreusement aux mêmes grands groupes de la distribution et du bâtiment.

Pierre ROYAN



• Loi sur la dépendance

Bien loin des besoins réels

Le 12 février, le gouvernement Ayrault a annoncé le premier volet de son projet de loi « sur l'adaptation de la société au vieillissement ».

Derrière ce nom pompeux, il s'agit de répondre au moins à minima à une vieille promesse faite dès 2007 par Sarkozy, puis réitérée par Hollande pendant sa campagne électorale, d'améliorer les aides aux personnes âgées dépendantes.

En effet le barème de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), versée par les départements pour venir en aide aux personnes de plus

de 60 ans ayant besoin d'une aide pour les actes élémentaires de la vie courante, n'a pratiquement pas été revalorisé depuis sa création en 2001. Déjà à l'époque, et encore plus aujourd'hui, le montant de l'APA, qui dépend du degré de perte d'autonomie, ne permet pas dans la majorité des cas de répondre aux dépenses en matière de portage de repas, d'aides à domicile, de travaux d'adaptation des logements et encore moins d'hébergement dans des maisons de retraite. En moyenne il en coûte 1 769 euros pour y avoir une chambre, et plus de 2 500 euros en Ile-de-France : un coût largement au-dessus

des moyens des retraités, APA comprise, qui doivent se faire aider par leurs proches quand ils le peuvent.

Mais le gouvernement, pour ne pas s'attaquer au problème épineux du coût des maisons de retraite pour les familles, a repoussé cette question à une hypothétique deuxième loi, et affiche la volonté de « *privilégier le maintien à domicile des seniors* ». Pourtant, les mesures annoncées paraissent bien dérisoires par rapport à l'ampleur des besoins. Sur les 645 millions d'euros de dépenses prévues au total, 375 millions devraient servir à augmenter l'APA des personnes âgées restées à

domicile, un montant à partager entre les 700 000 personnes bénéficiaires. Quand on décortique dans le détail les mesures annoncées, tout est de la même veine.

Pour les logements, il n'est envisagé de faire des travaux que dans 80 000 d'entre eux d'ici quatre ans. Seulement 25 millions d'euros sont prévus pour la revalorisation des salaires des aides à domicile, qui sont plusieurs centaines de milliers aujourd'hui, avec des revenus largement en dessous du smic. Et, pour les familles qui se relaient pour venir en aide à leurs proches, l'aide financière maximale serait de 500 euros par an.

En attendant l'application de ces mesures, prévues pour entrer en vigueur en 2015, leur financement est déjà entré en application depuis 2013. Avec la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), soit un prélèvement de 0,3 % sur les pensions des retraités imposables, c'est 645 millions d'euros qui rentrent chaque année dans les caisses de l'État. Avant de mettre en place des améliorations minimales pour les retraités les plus diminués, le gouvernement Ayrault a commencé à prélever sa dîme sur l'ensemble des retraités.

Gilles BOTI

• Stages en entreprise

Une loi à minima

Une nouvelle loi sur les stages en entreprise vient d'être votée. Ces stages, qui sont souvent obligatoires pour valider les études, concernent beaucoup de lycéens et d'étudiants. Mais, devant la difficulté de trouver un premier emploi, bien des jeunes travailleurs effectuent aussi de tels stages pour afficher une expérience dans leur CV.

Le patronat profite abondamment de cette main-d'œuvre quasi gratuite. Le nombre de stages est passé de

600 000 en 2006 à un million et demi l'an dernier. Les entreprises tournent donc avec des stagiaires, bien souvent sans même respecter les lois déjà en vigueur, la nouvelle loi étant la cinquième en huit ans. Officiellement, un étudiant en stage ne doit pas remplacer un salarié absent ou licencié, ni exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, ni occuper un emploi saisonnier ou faire face à un accroissement temporaire d'activité. Quand un stage arrive à son terme, une entreprise n'a pas le droit de

reprendre immédiatement un stagiaire sur le même poste. Mais dans la réalité bien des patrons s'affranchissent de ces contraintes légales.

La nouvelle loi stipule que le temps de présence des stagiaires ne pourra plus être supérieur à celui des salariés de l'entreprise et qu'ils ne pourront plus se voir confier des tâches dangereuses. Ce qui en dit long sur les conditions de travail réelles des stagiaires. Dorénavant, les stagiaires auront droit aux tickets-restaurant et à une prise en charge partielle de leurs frais

de transport. Ce qui n'est pas du luxe, vu que la gratification, c'est-à-dire la rémunération minimale, n'est que de 436 euros par mois : encore moins que le RSA. Mais cette gratification n'est obligatoire que si le stage dure plus de deux mois, la nouveauté étant que les patrons devront la verser dès la première journée de stage, alors qu'auparavant rien ne les obligeait à verser quelque chose les deux premiers mois.

Les pouvoirs publics ne donnent pas le bon exemple. Depuis un an déjà, les

étudiants travailleurs sociaux qui effectuent des stages de plus de deux mois auraient dû bénéficier de la gratification, à partir de la rentrée 2013. Or, comme les moyens financiers des collectivités locales et des établissements médico-sociaux qui les accueillent sont limités, cette mesure a été repoussée à la rentrée 2014.

Les stagiaires font partie du monde du travail. Ils devraient avoir les mêmes droits que tous les autres travailleurs.

Lucien DÉTROIT

• Ukraine

Quand tout bouge...

Il aura suffi, fin novembre 2013, que quelques centaines d'étudiants contestent dans la rue le pouvoir du président Ianoukovitch, sans que la police antiémeute ne parvienne à briser la contestation, pour qu'au fil des semaines, avec des hauts et des bas, le mouvement entraîne un public bien plus nombreux, dans divers milieux et régions du pays.

Certes, sur la grand-place de Kiev, on trouvait plus d'étudiants, de petits bourgeois, d'entrepreneurs, de désœuvrés venus des zones rurales ou de déclassés, que de travailleurs des grandes entreprises de la capitale ou de l'Est. Mais le fait est que des dizaines de milliers de personnes (abstraction faite des exagérations des organisateurs comme des médias qui soutenaient) se sont rassemblées, ont manifesté, souvent au risque de leur vie, pour dire « non » à un pouvoir corrompu, assassin et honni parce que protégeant ces magnats qui pillent l'économie, les oligarques.

Que la plupart de ces derniers, sentant le vent tourner, aient rapidement soutenu la contestation et qu'on les retrouve sur le devant de la scène – telle la politicienne-affairiste qu'on donne comme possible future présidente, Ioulia Timochenko – c'est indéniable. Est-ce que les manifestants d'hier, ceux du rang, ceux qui ne se reconnaissent pas dans les groupes d'extrême droite formant le service d'ordre du Maïdan, seront démoralisés de retrouver aux commandes la même engeance qu'ils voulaient combattre? Ou trouveront-ils dans la défaite

infligée au dictateur la force de combattre ceux – les politiciens de droite ou d'extrême droite, et les dirigeants occidentaux qui les couvent – qui voudraient que tout change, pour que rien de fondamental ne change pour la population?

En tout cas, ce n'est que quand la population se mobilise que le pouvoir peut vaciller, condition pour qu'un véritable changement devienne possible, et pour que des couches sociales qui jusqu'alors n'imaginaient pas pouvoir changer leur sort se mobilisent à leur tour.

Dans les événements qui ont ébranlé le pouvoir ukrainien ces derniers mois, bien des milieux et couches sociales ont été touchés, qui se sont retrouvés dans la rue. Là où les choses se jouaient.

En revanche, pour autant que l'on puisse en juger de loin, un acteur, et de taille, est resté absent de la scène: la classe ouvrière. Et si l'arbre de la contestation ukrainienne a bourgeonné dans bien des directions, y compris les plus réactionnaires, avec l'apparition et le renforcement de l'extrême droite, s'il a vu éclore bien des énergies contestatrices, comme souvent en cas de mobilisation populaire

le rameau prolétarien, lui, paraît défavorisé. Nulle force, nulle organisation connue ne s'adressait aux travailleurs dans ces événements. Le Parti communiste d'Ukraine? Il soutenait Ianoukovitch. Les orateurs du Maïdan? Certains ont évoqué une grève générale contre le régime. Ne craignant pas d'être débordés sur ce terrain, ils y ont même appelé parfois: sans aucun écho dans les entreprises.

Si rien n'indique qu'un réveil politique de la classe ouvrière ukrainienne soit en cours, le propre d'événements comme ceux-ci est précisément de bouleverser la routine, de rendre possible ce qui la veille ne l'était pas.

Le mouvement actuel, si une certaine mobilisation se maintient, pourrait donner envie à la classe ouvrière de se faire entendre, de se mobiliser pour défendre ses intérêts de classe, à la fois contre les tenants de l'ancien gouvernement et contre ceux du nouveau pouvoir, appuyés par l'Occident, la droite et l'extrême droite.

On ne peut, surtout de loin, savoir si et comment cela pourrait se produire. Mais ce que l'on sait, c'est que le cours actuel des événements ne va pas dans le bon sens. La classe ouvrière mettra-t-elle à profit le chaos relatif qui règne dans le pays pour apprendre à s'orienter? Ici, des travailleurs prendront-ils sur eux d'évincer un directeur corrompu, lié à l'ancien pouvoir?



Place Maidan à Kiev mi-février.

Là, de faire le ménage dans un commissariat qui abrite des malfaiteurs de manifestants? Le parti d'extrême droite Svoboda, associé au nouveau pouvoir, veut interdire les grèves politiques. S'il s'y essaie, est-ce que cela suscitera des réactions parmi les travailleurs? Des réactions qui pourraient même se produire pour défendre leurs droits actuels, que le nouveau pouvoir et ses donneurs d'ordres occidentaux voudront inévitablement remettre en cause, en arguant de la crise dans laquelle le pays est plongé. Car des droits, il en reste aux travailleurs, comme le disait avec humour un mineur de Donetsk interviewé sur

France-Info le 25 février: « Pour-quoi est-ce que je voudrais rejoindre l'Union européenne? J'ai ma retraite à 45 ans, chez vous elle est à 60 ans. »

Bien sûr, faire des pronostics en ce domaine n'aurait pas de sens. La seule chose que l'on puisse dire c'est que tant qu'il y aura une certaine effervescence en Ukraine, il y aura un terrain, donc une chance pour que la classe ouvrière prenne conscience de ses forces et de ses intérêts. En tout cas, en cela seul réside la possibilité pour les travailleurs d'échapper au sort que leur réservent possédants et gouvernants.

Pierre LAFFITTE

Le risque de partition, et ce qu'il impliquerait

Depuis l'installation du nouveau pouvoir à Kiev, les médias français semblent découvrir que l'Ukraine ne se réduit pas à sa capitale. Et d'expliquer maintenant que cette « révolution », qu'ils ont dépeinte comme mobilisant la population contre le régime précédent, non seulement ne fait pas l'unanimité parmi la population, mais que la situation qu'elle crée pourrait déboucher sur une partition du pays.

Dans l'Ouest ukrainophone, les soutiens ont été massifs à l'opposition de droite et d'extrême droite de « l'Euromaidan ». Les autorités en place y ont été balayées ou se sont soumises aux ultranationalistes. Le parti d'extrême droite Svoboda, qui a recueilli près de 40 % des voix aux législatives dans ces provinces, s'y sent assez fort pour avoir fait entendre les organisations communistes. Dans la nuit du 20 février, des commandos d'extrême droite ont même réussi à investir des bâtiments de la police et autres organes de répression à Lvov et dans sept villes de l'ouest du pays, en s'emparant des armes qui s'y trouvaient.

En revanche dans l'Est, industriel et russophone, l'attitude de la majorité de la population reste circonspecte, sinon hostile

à l'égard des forces qui dominent dans la capitale. Et les autorités en jouent. Kharkov, seconde ville du pays et capitale de l'Ukraine soviétique après 1917, compte un million et demi d'habitants: très industrialisée et située à proximité de la Russie, c'est là que vient de se former un Front ukrainien anti-Maidan. Dans la région de Donetsk, avec sa sidérurgie et ses mines, les autorités menacent de faire sécession.

C'est également le cas au sud du pays, dans la presqu'île de Crimée, avec sa population majoritairement russe. Khrouchtchev l'avait rattachée administrativement à l'Ukraine en 1954, ce qui n'avait aucune incidence dans le cadre unifié de l'Union soviétique. Mais l'URSS a disparu, des frontières jusqu'alors administratives sont devenues

étatiques. Et cela change bien des choses.

La coupure du pays en deux entités plus ou moins opposées par la langue, le degré de développement économique, l'environnement géographique et plus encore par la démagogie de politiciens sans scrupules dans chaque camp, est grosse de dangers. Les interventions répétées d'Obama et de ses collègues européens ces jours derniers, leurs mises en garde contre la tentation que Poutine aurait de jouer l'est de l'Ukraine contre le pouvoir nationaliste qui se met en place à Kiev, dit assez que les dirigeants occidentaux prennent au sérieux l'éventualité d'un éclatement de l'Ukraine. Depuis des années, ils l'ont poussée à s'éloigner de la Russie et ont soutenu les forces pesant en ce sens. Maintenant ils s'inquiètent de la possibilité d'un incendie qu'ils ont contribué à lancer et qui, échappant à leur contrôle, ravagerait cette partie de l'Europe.

Rien ne dit que l'on en arrivera là. Mais une chose est certaine: si l'Ukraine devait éclater,

l'Occident aurait une responsabilité énorme dans une séparation qui, vu les circonstances, n'aurait rien d'amiable.

Présenté comme un divorce civilisé car sans heurts, l'éclatement de la Tchécoslovaquie, fin 1992, allait déjà dans un sens réactionnaire: les dirigeants slovaques voulaient avoir leur appareil d'État, les dirigeants tchèques voulaient se délester d'une Slovaquie moins développée qui gênait leur intégration au marché impérialiste.

Mais à la même époque se déroula un autre divorce étatique, lui de sinistre mémoire: celui que provoquèrent les ambitions rivales des bureaucrates de Yougoslavie, sur fond de rivalités entre grandes puissances européennes. Le résultat fut une guerre de plusieurs années, des millions de gens chassés de chez eux, des centaines de milliers de morts, un fossé de sang creusé entre les populations par leurs dirigeants et leur ignoble politique d'épuration ethnique.

Vingt ans et quelques plus tard, personne ne sait quand les

P.L.

• Afrique du sud

Un mois de grève dans les mines de platine

À l'heure où nous écrivons, le bassin de Rustenburg, dans le nord-ouest de l'Afrique du Sud, où est concentré l'essentiel des mines de platine du pays, en est à sa cinquième semaine de grève. La production et le raffinage des trois géants de ce secteur – Anglo Platinum (filiale d'Anglo-American), Impala Platinum et Lonmin – restent paralysés. Et les 100 000 grévistes semblent toujours aussi déterminés à imposer leur revendication d'un salaire minimum mensuel de base de 12 500 rands (825 euros).

Mais cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était passé lors de la grande grève des mineurs de 2012, le gouvernement du Congrès national africain (ANC) est intervenu dès le début. C'est ainsi que la ministre des Ressources minières est montée au créneau pour s'assurer que les compagnies minières restent unies face aux grévistes, allant jusqu'à rappeler à l'ordre Impala Platinum, qui semblait envisager de rompre les rangs en faisant quelques concessions.

Pendant ce temps, le ministre du Travail ordonnait un audit des comptes d'AMCU, le syndicat qui organise les mineurs en grève, procédure qui pourrait servir à priver AMCU de son accréditation officielle, ce qui rendrait

automatiquement illégale la grève des mineurs.

Enfin, semble-t-il à l'instigation du gouvernement, la direction d'Anglo Platinum a engagé des poursuites nominales contre des dirigeants d'AMCU, leur réclamant des dommages et intérêts de 600 millions de rands (40 millions d'euros) pour les dégradations dont les grévistes se seraient rendus responsables, selon elle. Or de telles poursuites constituent un fait sans précédent dans l'histoire sociale du pays.

En même temps, les autorités semblent prendre soin d'éviter toute confrontation sanglante, comme celle qui avait fait 34 morts à Marikana en août 2012. C'est ainsi que, fait rarissime en Afrique du Sud, le policier qui avait

abattu un gréviste le 7 février a été arrêté et inculpé.

Il faut croire que les leaders de l'ANC se souviennent que les deux principaux facteurs qui avaient contribué à l'extension de la grève de 2012 avaient été, d'abord, la brutalité du massacre de Marikana, puis la décision unilatérale de Lonmin de céder sur une partie des revendications des grévistes. Or, dans

un climat social déjà marqué par de multiples conflits locaux dus à l'érosion du pouvoir d'achat par l'inflation, il pourrait suffire de peu de chose pour inciter d'autres secteurs de la classe ouvrière à suivre l'exemple des mineurs, comme cela avait déjà été le cas pour les travailleurs agricoles qui avaient pris le relais des mineurs à la fin 2012.

Or, à peine plus de deux

mois avant les élections parlementaires du 7 mai, l'ANC ne peut pas se permettre une montée des luttes sociales à un moment où son crédit n'a jamais été si bas. D'où sa politique face aux mineurs en grève. Mais les craintes du régime ne font que refléter sa faiblesse, faiblesse dont on peut espérer que les grévistes sauront tirer parti.

Amanda HUNT



Meeting des grévistes dans le stade de Rustenburg le premier jour de la grève.

Une société où la vie des pauvres ne vaut pas cher

Le 18 février, 23 mineurs « illégaux » étaient secourus après l'effondrement d'un puits dans une mine d'or désaffectée, à l'est de Johannesburg. Aussitôt arrêtés par la police, ils seront déférés devant les tribunaux et condamnés à plusieurs années de prison.

Selon les habitants du township voisin d'où venaient ces mineurs, au moins 200 autres illégaux étaient encore pris au piège dans la mine quand les

équipes de secours levèrent le camp: sachant que la police les attendait, ils avaient préféré ne pas donner signe de vie.

Le fait n'est pas isolé.

Quelques jours plus tard, à la demande de familles de mineurs illégaux qui manquaient à l'appel, des équipes de secours intervenaient dans une autre mine d'or désaffectée, à l'autre bout du bassin de Johannesburg. Mais, cette fois, les secouristes n'allèrent pas plus loin. Au bout de quelques heures, ils renoncèrent, estimant le niveau

de monoxyde de carbone trop élevé dans les galeries.

La vie d'un travailleur pauvre n'a jamais valu cher en Afrique du Sud. Et elle vaut encore moins cher s'agissant d'un chômeur qui ose enfreindre la propriété privée des compagnies minières, pour tenter de gratter un peu d'or dans l'une des innombrables mines désaffectées qui gisent dans toute la région de Johannesburg.

Une fois qu'elles ont rempli les poches de leurs actionnaires des milliards que recèlent ces mines, sans que la population ait jamais vu la couleur de cette richesse, les compagnies minières les abandonnent à la poussière, sans prendre la peine de combler les galeries, de fermer les puits ni de restaurer la campagne alentour – cela ne leur rapporterait rien!

Les estimations officielles parlent de quelque 14 000 mineurs illégaux – ce qui est probablement très loin du compte quand on sait, par exemple, qu'au cours de la seule année

2013 les suppressions d'emplois dans les mines d'or ont dépassé ce niveau. Pratiquement chaque semaine on trouve dans certains journaux, pas dans tous, loin s'en faut, un entrefilet en petits caractères rapportant la découverte de plusieurs cadavres de mineurs illégaux. Et la vie continue.

Pour le gouvernement, il ne s'agit que de « criminels, membres de gangs bien organisés, avec leurs propres géologues et une chaîne de commandement paramilitaire », pour reprendre les mots de la ministre des Ressources minières.

Qu'importe si le véritable scandale est plus d'un siècle de pillage de l'économie par les compagnies minières occidentales et un taux de chômage de 25 à 35 % suivant les estimations, au point que des milliers de pauvres ne voient pas d'autre issue que d'aller risquer leur vie dans des galeries à moitié effondrées, pour ne pas crever de faim avec leur famille.

A. H.

L'insurrection ouvrière du 12 février 1934 en Autriche

Il y a 80 ans, en Autriche, des membres de la milice du Parti social-démocrate et d'autres travailleurs se lançaient dans un combat pour défendre leurs libertés et tenter d'empêcher la consolidation de la dictature. Pour la classe ouvrière autrichienne, les combats de février 1934 allaient être la dernière tentative d'arrêter la marche au fascisme.

La crise économique mondiale qui avait éclaté fin 1929 toucha profondément l'Autriche à partir de 1931. Cela se traduisit par l'effondrement de l'économie et la faillite de la plus grande banque du pays, le Creditanstalt. Les classes laborieuses en furent les principales victimes, avec la hausse du chômage, les baisses de salaire, les licenciements de fonctionnaires, la réduction des allocations de chômage, l'augmentation des taxes. Le mouvement ouvrier était visé. Élu chancelier en mai 1932, Dollfuss, le leader du Parti chrétien-social de droite, ne cachait pas ses sympathies pour Mussolini et son régime. En mars 1933, juste après la prise de pouvoir par Hitler en Allemagne, il décréta la dissolution du Parlement et annonça la création d'un nouvel « État corporatif ». Au cours des semaines et des mois qui suivirent, il interdisait les manifestations de travailleurs, dissolvait le Republikanischer Schutzbund (la Ligue républicaine de protection), la milice socialiste créée pour se protéger des attaques de l'extrême droite, interdisait le Parti communiste et rétablissait la peine de mort. Les perquisitions se multiplièrent dans les locaux sociaux-démocrates et de nombreux militants furent arrêtés.

Des combattants héroïques

Le 10 février 1934, Seitz, président du Parti social-démocrate, était relevé de ses fonctions de maire de Vienne. Une fois encore, la direction du parti ne bougea pas, mais la réaction vint des responsables locaux de la ville de Linz. Le 11 février, ils annoncèrent que, si l'armée venait perquisitionner leurs locaux, ils se défendraient les armes à la main. Le 12 au matin, une quarantaine de membres du Schutzbund s'opposèrent ainsi à la police venue investir le quartier général du Parti social-démocrate

de Haute-Autriche. Puis c'est à reculons, avec une seule voix de majorité, que dans la matinée du 12 février la direction nationale du parti lança enfin un appel à la grève générale et à la mobilisation du Schutzbund, comme le lui demandait un message envoyé par les insurgés de Linz. Parallèlement, elle tentait une ultime concertation avec le président chrétien-social du Land de Vienne... pour lui proposer d'entrer dans un gouvernement de coalition sous sa direction !

Dans ce contexte, la classe ouvrière, à laquelle on avait tellement demandé d'attendre, n'entra dans la grève qu'en ordre dispersé. De nombreux travailleurs, démoralisés par le fait que le parti se soit refusé à toute lutte contre les mesures anti-ouvrières prises depuis 1931, n'y croyaient plus. Les troupes du Schutzbund qui se mobilisèrent furent cantonnées dans leurs quartiers, à attendre l'offensive des

troupes gouvernementales. Cela laissa le temps à l'adversaire de prendre position dans la plupart des points stratégiques et de les rendre imprenables. Pourtant, un rapport gouvernemental admit plus tard que « les premières heures de l'après-midi jusqu'à environ 14 h 30 avaient représenté une certaine période de faiblesse ». Si, comme c'était prévu, le Schutzbund avait à ce moment-là occupé les ponts, les gares, les postes de police, les centres de communication, etc., le rapport de force militaire aurait été différent et un succès encore possible.



Une barricade devant une bibliothèque ouvrière.

L'armée se lança alors à l'assaut des quartiers ouvriers de Vienne. Les travailleurs et les militants se défendirent avec courage, immeuble par immeuble, au point que le gouvernement décida d'avoir recours à l'artillerie. Des combats aussi violents se déroulèrent à Graz, à Steyr et dans de nombreuses



L'armée à Vienne, le 12 février 1934.

villes industrielles. L'armée, appuyée par la Heimwehr (la Garde locale), la milice d'extrême droite créée à partir des restes de l'ancienne armée impériale, mit quatre jours à venir à bout de l'insurrection. Le nombre des morts du côté des combattants du Schutzbund et de la population ouvrière s'éleva à plusieurs centaines. De nombreux militants socialistes furent entraînés en cour martiale, neuf d'entre eux condamnés à

mort et exécutés. La voie était ouverte à une évolution encore plus dictatoriale du régime. Le Parti social-démocrate fut dissous et ses militants pourchassés. Dollfuss lui-même fut assassiné quelques mois plus tard par un militant fasciste. En 1938, un régime nazi fut instauré à la faveur de l'Anschluss, l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne.

Le drame du prolétariat autrichien

Cette défaite tragique s'inscrivait en fait dans la suite des reculades et trahisons de la social-démocratie autrichienne depuis la fin de la guerre, malgré une utilisation abondante, sous l'étiquette d'austro-marxisme, de phrases « révolutionnaires ». « L'austro-marxisme est une théorie érudite et maniérée de la passivité et de la capitulation », écrivait

en 1921 Trotsky, qui avait vécu en Autriche entre 1907 et 1914 et avait eu l'occasion de le connaître de l'intérieur.

Le Parti ouvrier social-démocrate autrichien était devenu, au lendemain de la guerre, le plus puissant d'Europe, eu égard à la population du pays. Mais en 1919, alors que l'écroulement de la dynastie des Habsbourg avait ouvert une situation révolutionnaire, la social-démocratie utilisa sa

Vienne, dans une politique de réformes sociales avancées pour l'époque, avec la construction de logements sociaux de qualité et bon marché et le développement d'un réseau d'assistance sociale, de santé et de loisirs. Ces réalisations, entrées dans l'histoire sous le nom de Vienne la Rouge, renforcèrent son crédit et purent faire illusion un temps... avant que l'Autriche ne soit rattrapée par la crise du capitalisme.

En juillet 1927, à l'occasion d'une manifestation spontanée qui protestait contre le non-lieu accordé à deux fascistes qui avaient assassiné des manifestants ouvriers, la foule en colère attaqua le Palais de Justice de Vienne et y mit le feu. Le gouvernement fit alors tirer sur les manifestants, dont 89 tombèrent sous les balles de la police et 1 600 autres furent blessés. Le parti s'opposa avec énergie aux travailleurs qui demandaient des armes pour se défendre et le Schutzbund fut immobilisé, voire utilisé dans le but de contrôler et de freiner la protestation des masses.

En 1930, le Parti social-démocrate représentait encore 41 % de l'électorat et comptait 600 000 membres. Mais le 15 mars 1933, lorsqu'après avoir brisé une grève des cheminots Dollfuss suspendit le Parlement, il resta sans réaction. Otto Bauer l'expliquera plus tard : « Nous aurions pu riposter le 15 mars en appelant à une grève générale. Jamais les conditions de succès n'avaient été meilleures. Les masses des travailleurs attendaient notre signal. (...) Mais nous avons reculé, en plein désarroi, devant le combat (...). La guerre a éclaté néanmoins onze mois plus tard, mais dans des conditions plus défavorables pour nous. » On ne peut mieux exprimer combien la classe ouvrière et les combattants de février 1934 étaient loin d'avoir la direction qu'ils méritaient.

En cette même année 1919, les soviets hongrois aux prises avec l'agression des armées impérialistes demandèrent de l'aide. Les sociaux-démocrates autrichiens, au nom de la neutralité, refusèrent de les aider non seulement militairement mais même en leur fournissant des vivres. En Autriche, les conseils ouvriers furent transformés en un gigantesque appareil bureaucratique. Le Parti social-démocrate se lança, à

Henri MARNIER

• Réforme bancaire européenne

Banquiers et gouvernements contre les peuples

Depuis plusieurs semaines, une polémique par voie de presse oppose Christian Noyer, le gouverneur de la Banque de France, et Michel Barnier, commissaire européen au Marché intérieur et aux services financiers.

Objet de la discorde : le projet de réforme des grandes banques européennes proposé par ce dernier, qui veut d'une part contraindre les banques dites universelles, c'est-à-dire qui cumulent les activités d'une

banque de dépôt et celles d'une banque d'affaires, à séparer ces deux types d'activités, d'autre part leur interdire de spéculer pour leur propre compte.

Il s'agit, explique Michel Barnier, de limiter les risques que font courir à l'économie, aux États et aux contribuables, qui sont appelés à la rescousse en cas de crise, les « banques trop grosses pour faire faillite, (...) et trop chères à sauver avec des fonds publics ».

La crise bancaire mondiale de 2008-2009, rappelle Michel Barnier, a coûté « 1 600 milliards d'euros de soutien au secteur financier, soit l'équivalent de 13 % du PIB européen ».

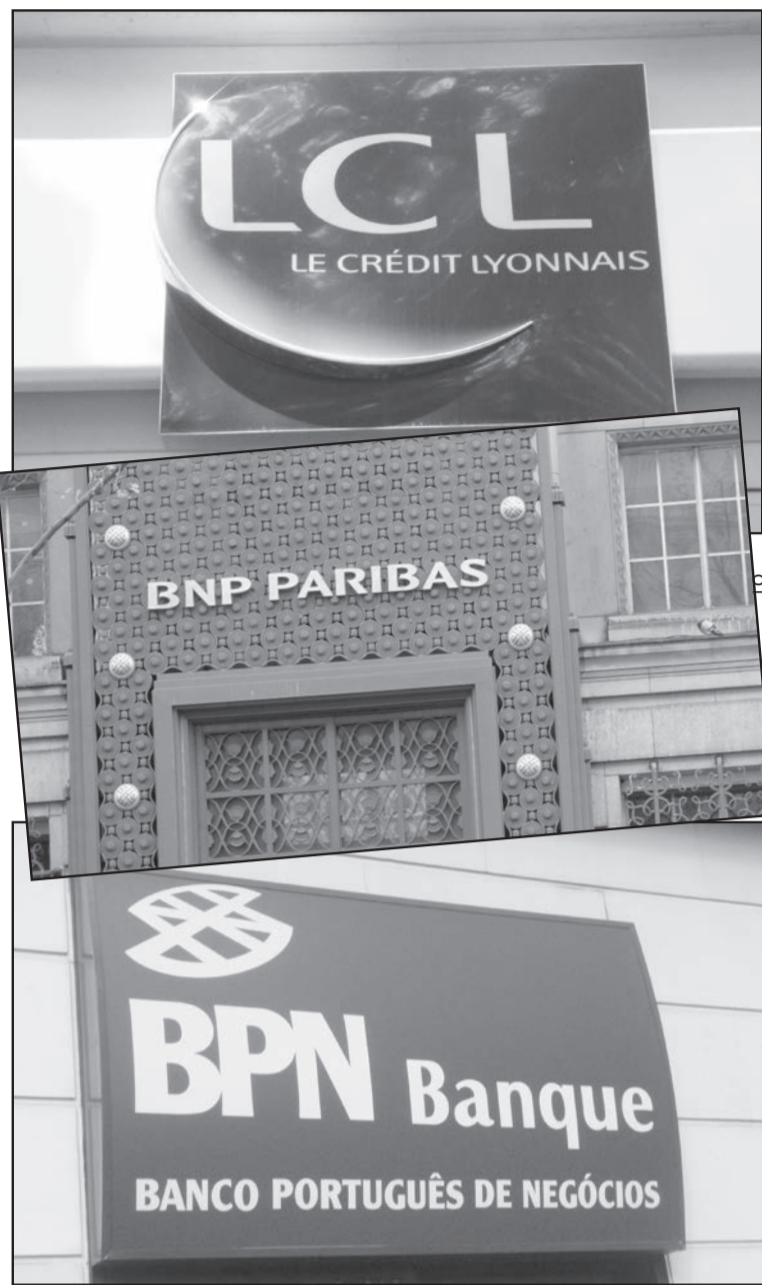
Sont visées par la réforme les trente plus grosses banques européennes. Un certain nombre d'entre elles ont un bilan globalement équivalant au produit intérieur brut de leur pays. Le bilan de la Deutsche Bank par exemple représente 80 % du PIB de l'Allemagne, et celui de la BNP Paribas est supérieur au PIB de la France. Pour la France, outre BNP Paribas, trois autres banques, Crédit agricole, Société générale et BPCE, sont concernées.

La réforme européenne pilotée par Michel Barnier, ancien ministre de Sarkozy-Fillon, n'a rien de révolutionnaire. Des exceptions sont prévues, qui permettent aux banques

d'échapper à l'obligation de séparation des activités. Elle n'en a pas moins suscité une levée de boucliers du côté des gouvernements allemand et français.

En France, Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, et à ce titre responsable de la régulation du secteur bancaire en France, a jugé « les idées qui ont été mises sur la table par Michel Barnier (...) irresponsables et contraires aux intérêts de l'Union européenne ». Même son de cloche chez Pierre Moscovici, ministre PS de l'Économie, qui aurait fait connaître à l'auteur UMP de la loi son « courroux » et ses « profondes réserves ». L'obligation pour les banques de séparer leurs activités de marché et de dépôt faisait pourtant partie des promesses de campagne du candidat Hollande. Il faut croire que le sujet est plus que sensible, et que les banquiers ont l'oreille du président.

Dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* du 13 février, le gouverneur de la Banque de France, tout en reconnaissant que « l'objectif poursuivi par la Commission est légitime », explique que « les modalités retenues sont dangereuses », parce qu'elles « conduiraient probablement à de très grosses difficultés de financement pour nos entreprises ». Comme si la crise financière, provoquée par ces banques « trop grosses pour faire faillite » et qui dure encore aujourd'hui, ne s'était pas traduite par de



« très grosses difficultés pour nos entreprises ».

Le fait de mélanger activités de marché et activités de crédit-dépôt permet aux banques de bénéficier, fût-ce implicitement, de la garantie publique pour leurs activités spéculatives, par extension de celle dont elles bénéficient en raison de leur activité de banque de dépôt. Et, surtout, cela permet en cas de crise de transférer sur les États, et

donc les contribuables, les conséquences des risques que prennent ces banques. C'est de cela qu'il s'agit, et c'est bien ce qui est dangereux, pour l'économie et pour les populations.

La seule réforme qui vaille, pour empêcher les banquiers de nuire et pour mettre les banques au service de l'économie, serait de les exproprier et de les placer sous le contrôle de la population.

Jean-Jacques LAMY

• Les premiers résultats du CAC 40

Les plus gros encore plus gros

Les résultats pour 2013 des 40 premières entreprises du pays, le CAC 40, sont en train de tomber.

À la date du 21 février, il y avait 25 publications sur les 40, soit près des deux tiers. Le reste viendra plus tard. Toutes ces super grosses entreprises ne sont pas logées exactement à la même enseigne. Quelques-unes affichent des résultats inférieurs à l'année d'avant. Mais, globalement, on estime que les profits de ces 25 sur 40 se sont accrus en moyenne de 24 %, ce qui n'est pas rien quand le monde entier parle de crise, de chômage, de misère.

Ce sont essentiellement les banques qui tirent les résultats vers le haut. Pour celles-ci, si généreusement renflouées il y a quelques années grâce aux fonds publics, l'avenir apparaît riant... jusqu'à la prochaine crise bien sûr.

Le CAC 40 ne représente pas la totalité des entreprises du pays. Bien des PME-PMI sont en difficulté. Cependant, quand on constate les profits faramineux affichés, et qu'en même temps les grands patrons ne cessent de réclamer des aides nouvelles et toujours renouvelées par l'État, on ne peut que dénoncer ce scandale permanent.

A.V.

• États-Unis

La Fed impuissante face aux accapareurs

Les pressions se font de plus en plus fortes sur la Fed, la banque centrale américaine, pour qu'elle régule les opérations des grandes banques sur les matières premières, opérations spéculatives qui renchérissent le prix de celles-ci.

L'été dernier, un article du *New York Times* avait décrit les manipulations sur le prix de l'aluminium auxquelles se livrait la banque Goldman Sachs, qui stockait et accaparait dans ses entrepôts de Detroit le quart de l'aluminium disponible dans le monde. Les retards de livraison suscitent les protestations des industriels utilisateurs de ce métal, y compris Coca-Cola, et les consommateurs américains ont déboursé en trois ans 5 milliards de dollars supplémentaires à cause de l'augmentation du prix de tous les objets en aluminium,

à commencer par les 90 milliards de canettes de soda ou de bière achetées chaque année aux États-Unis. Mais Goldman Sachs ne fait pas figure d'exception. L'an dernier, JP Morgan Chase et la Deutsche Bank ont accepté de payer de fortes sommes suite à des enquêtes sur leurs manipulations des prix.

En fait, depuis 1999, les possibilités pour les banques de posséder des matières premières physiques ont été élargies à plusieurs reprises, en particulier en 2008, et voilà bien longtemps déjà que les méfaits

en sont avérés, sur les prix de l'électricité, du pétrole, des métaux et, pire encore, sur le prix des denrées agricoles, etc.

Selon le *New York Times*, cela fait six ans que la Fed examine l'éventualité de renforcer la réglementation de ces activités... sans aboutir. Mais la Fed craint maintenant que cette implication des banques dans le commerce des matières premières soit, non pas nuisible pour les consommateurs et pour l'industrie – la Fed dit que cela ne la regarde pas –, mais dangereuse pour les banques elles-mêmes et puisse provoquer un effondrement du système financier.

Les appels à la Fed pour durcir les règles ont déjà amené Goldman Sachs à chercher à

revendre ses entrepôts d'aluminium, en considérant que cette activité allait devenir moins rentable. De même JP Morgan Chase, Morgan Stanley, Bank of America, Deutsche Bank se dégagent de leurs activités spéculatives sur les matières premières physiques. Mais, du coup, toute une série d'institutions financières, de groupes de négoce, de groupes miniers, de multinationales, « beaucoup moins réglementées que les banques occidentales », se précipitent pour prendre le relais.

C'est dire que, réglementations de la Fed ou pas, ce type d'activité spéculative, ô combien nuisible, a de beaux jours devant elle. Elle pourrait même se développer encore plus vite.

Dominique CHABLIS

• Un mort aux Urgences de l'hôpital Cochin – Paris

Le reflet d'une situation difficile

À la suite du décès, le 15 février, d'une femme aux Urgences de l'hôpital Cochin à Paris, Martin Hirsch, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a reconnu dans une interview à France Inter le 25 février « des erreurs d'organisation suffisamment graves pour qu'on prenne des corrections ». Mais il a réaffirmé qu'il n'y avait « pas de situation de sous-effectifs... ils étaient tous là ce soir-là ». Et il ajoute que « dans l'état actuel de l'enquête, même si elle avait été prise en charge correctement, tout de suite, ça n'aurait pas eu d'influence, ça ne l'aurait pas sauvée ». En un mot il y a eu un problème d'organisation mais il n'y a rien à redire sur la situation générale des services d'urgence, tant en hommes qu'en moyens.

Ce faisant, Martin Hirsch est bien dans son rôle de directeur général de l'AP-HP, la plus grande structure hospitalière d'Europe avec 37 hôpitaux où travaillent 92 000 personnes qui accueillent plus de huit

millions de malades par an. En bon gestionnaire, il réaffirme « la nécessité d'être rentable ou en tout cas de ne pas perdre d'argent » et propose le regroupement de structures hospitalières, et entre autres de services d'urgence, pour leur assurer un taux d'activité frisant les 80-90 %, c'est-à-dire une véritable saturation.

Comme tous les services d'urgence parisiens celui de Cochin travaille en flux tendu et ce encore plus depuis la fermeture en novembre 2013 des Urgences de l'Hôtel-Dieu. Aujourd'hui Cochin accueille en moyenne 180 à 190 patients par jour, soit 40 de plus et si les effectifs du personnel ont un peu augmenté, les locaux par contre n'ont pas bougé et il n'est pas rare que les malades ne trouvent pas de place dans des box. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec cette femme restée pendant des heures dans une « zone de surveillance ».

Le docteur Patrick Pelloux, président de l'association des

urgentistes, souligne lui aussi le manque de moyens des services d'urgence : « On a raréfié l'offre de soins, un certain nombre de personnes arrivent aux Urgences et on n'a pas les moyens de s'en occuper... » et il ajoute : « Du coup on n'a pas d'adéquation entre ce qu'on nous demande de faire et les moyens qu'on nous donne ». Il rappelle qu'avant 1988 tous les établissements de santé avaient des services d'urgence et qu'on est passé de 4 000 à 690 services aujourd'hui.

Alors quand les

urgentistes, médecins et infirmiers, dénoncent la situation difficile dans leurs services, Martin Hirsch leur répond que tout ne va pas si mal au nom d'une politique d'austérité qu'il entend bien appliquer avec détermination. Et il est parfaitement d'accord avec les récentes déclarations de la ministre de la Santé Marisol Touraine, qui annonce que dans les 50 milliards d'économies annoncées par Hollande, il faudra bien en trouver dans la Santé...

Cédric DUVAL



• Centre hospitalier spécialisé de Novillars (Doubs)

« Agence de Racket de la Santé »

Après avoir bloqué pendant deux heures l'entrée du Centre hospitalier de Novillars, mercredi 19 février, le personnel s'est retrouvé le lendemain, à une centaine, devant l'Agence régionale de santé, baptisée

pour l'occasion « Agence de racket de la santé ». On ne peut pas mieux dire ! Le gouvernement, par l'intermédiaire de l'ARS, continue ses coupes budgétaires dans tous les établissements publics. Dans la région, de nombreux établissements ont vécu la même situation : le CHU de Besançon, le CHBM de Montbéliard. Cette fois, c'est au tour

de l'établissement de Novillars de devoir faire des économies budgétaires, avec l'annonce en novembre dernier d'un Contrat de retour à l'équilibre financier (CREF).

Cette politique de restriction budgétaire est à mettre en parallèle avec les conséquences du pacte de responsabilité de Hollande. À l'appel de l'intersyndicale, les salariés en colère demandent le retrait de la « lettre de cadrage » qui aura pour conséquence la suppression de jours de RTT, suppression de postes et fermeture de lits. L'entrevue avec un représentant de l'ARS n'a



rien donné. Mais le personnel de Novillars est bien décidé à continuer ses actions, et une prochaine assemblée générale se tiendra le 10 mars prochain.

Les agents en colère sont

déterminés à ne pas laisser se dégrader leurs conditions de travail, car ce serait le personnel et les patients qui devraient payer la note.

Correspondant LO

• CHRU de Limoges

Contre le plan social, la mobilisation continue

Jeudi 20 février, de 14 h à 16 h, plusieurs centaines d'hospitaliers du CHU se sont de nouveau rassemblés devant le bâtiment de la direction, pour protester contre la réorganisation que la direction voudrait leur imposer et dont le but premier est de faire des économies en mutualisant le personnel de ménage et les brancardiers

entre plusieurs services et en supprimant au passage un certain nombre de lits. Les départs en retraite ne seraient pas remplacés, les CDD non renouvelés, les RTT supprimées dans les services administratifs en diminuant la durée journalière de travail.

Le matin, au Comité technique d'établissement, à part

la concession du maintien de quelques postes, le directeur général a campé sur ses positions : selon lui, seul son plan de réorganisation est de nature à faire fonctionner correctement l'hôpital...

Les manifestants ont approuvé la proposition de la porte-parole des syndicats de continuer la mobilisation par un nouveau

débrayage vendredi 28 février, au moment où le CTE doit encore une fois se réunir. Puis aux cris de : « On lâche rien » et « Personnel, usagers tous ensemble », ils ont envahi le hall d'accueil, puis manifesté dans les couloirs de l'administration, bien décidés à se faire entendre du directeur en réunion quelque part.

Correspondant LO

Au bonheur des actionnaires

L'Observatoire des multinationales a calculé que chaque salarié de Sanofi avait en 2012 produit 31 141 euros de dividende, distribué l'année suivante aux actionnaires du groupe. Les profits étaient cette année-là de 8,2 milliards, dont 3,5 destinés aux actionnaires. Chacun des 110 000 travailleurs de Sanofi, de par le monde, a donc en moyenne produit une plus-value du double de son salaire.

Pour 2013, les profits déclarés ne seraient « que » de 6,7 milliards. Mais cette baisse n'empêche pas le dividende d'augmenter. Et pendant ce temps la direction continue à supprimer des emplois et propose zéro pourcent d'augmentation générale de salaire !

V.G.

Circulez, il n'y a rien à voir

La bien mal nommée loi de « sécurisation de l'emploi » impose la participation de salariés aux conseils d'administration, une invention du gouvernement qui lui avait servi à faire la promotion d'un texte consacrant d'énormes reculs pour les travailleurs. On s'aperçoit aujourd'hui que ce gadget n'est même pas pris au sérieux par les grands groupes. Presque la moitié de ceux du CAC 40 se sont tranquillement affranchis de cette obligation. Et ce, alors qu'ils n'ont pas attendu pour utiliser toutes les mesures antiouvrières de cette loi.

Airbus Group, Arcelor Mittal, Gemalto, Solvay ont ainsi échappé à cette obligation parce qu'elles ne sont pas de nationalité française. Alcatel-Lucent, AXA, Carrefour, Sanofi-Aventis, LVMH, Vallourec sont certes des sociétés françaises, mais toutes leurs filiales sont chapeautées par un holding comptant moins de 50 salariés, et ne possédant donc pas de comité d'entreprise. Or c'est une des conditions pour que la représentation des salariés soit imposée.

Pourtant cette représentation ne change rien. Elle existe déjà dans certaines entreprises et se résume pour les élus des salariés à faire de la figuration. Mais le grand patronat ne veut même pas se donner la peine de faire semblant.

Daniel MESCLA

• Valeo - Angers

En grève pour les salaires

À l'usine Valeo d'Angers dans la zone industrielle d'Écouflant, la plus grosse de l'agglomération avec un millier de salariés (dont un peu moins de la moitié en production), une grève a démarré lundi 25 février, avec pour revendication 100 euros d'augmentation pour tous.

La semaine précédente, les débrayages avaient été nombreux, en particulier dans l'équipe de nuit, car les propositions de la direction en cette période de NAO (négociations annuelles obligatoires) sont très loin du compte : elle envisage 1 % d'augmentation accordé en deux fois, avec un talon de 14 euros... alors que l'an passé le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 8 % et les dividendes versés aux actionnaires de 13 %. Début janvier, en communication interne, la direction en avait fait des tonnes sur la bonne santé du groupe. Alors, quand elle a évoqué un maigre + 1 %, ça a été pris par tous, à juste titre, comme une provocation.

La grève a donc été votée lundi matin, touchant les trois équipes. Il a été décidé de bloquer les deux

principaux accès à l'usine par des piquets de grève et des palettes. Si le mouvement, soutenu par les syndicats CGT et FO, n'a pas entraîné la totalité des salariés (en particulier pas les bureaux), il concerne quand même près de 50 % des ouvriers de production, ce qui ne s'était pas vu depuis la précédente grève importante sur les salaires, en 2008. Il faut dire qu'avec un résultat net de 439 millions d'euros, et des actions dont la valeur a explosé l'an passé, le groupe Valeo a évidemment les moyens d'augmenter les salaires. Quant à la prime de 80 euros brut avancée par la direction, personne ne considère cela comme suffisant.

La direction a tenté l'intimidation en faisant venir un huissier pour constater l'obstruction des portes de l'usine. Et elle a tenté de saboter la grève en faisant

appel à des intérimaires pour effectuer le travail des grévistes. Les travailleurs de Valeo Angers ont contacté les autres usines du groupe, nombreuses dans l'Ouest (Sablé, Laval, Blois, Limoges...), où les NAO n'ont pas non plus abouti pour l'instant à des avancées notables, dans l'espoir de ne pas rester isolés. À l'heure où nous écrivons, le combat continue et la production est quasiment paralysée, faute de stocks de pièces et d'emballages.

En tout cas, la grève Valeo fait parler d'elle, car ses revendications sont partagées bien au-delà de la ZI d'Écouflant. La semaine passée, de nombreux débrayages pour les salaires ont eu lieu chez CBI (ex-Bosch, dans la ZI de Saint-Barthélémy) et une usine de plus petite taille, située de l'autre côté de la ville, Intercosmétiques (dans la ZI de Beaucozézé), est elle aussi paralysée depuis plusieurs jours par une grève pour les salaires.

Correspondant LO

• Thales Vélizy

Fin des débrayages la tête haute

Après plus de 15 jours de débrayages et de grève, la direction a reculé d'un petit pas. Elle concède une augmentation uniforme de 50 euros, au lieu des 45 qu'elle proposait, et elle ajoute une prime de 150 euros pour cette année.

Les débrayages se sont succédé pendant plus de deux semaines, à raison de deux fois une demi-heure par jour. Cela a concerné environ 150 travailleurs sur cette usine de 1000 salariés, dont 500 sont en

production. Et pendant trois jours la moitié de l'équipe de nuit, c'est-à-dire 30 travailleurs sur 60, a fait totalement grève.

Vendredi 21 février, les salariés mobilisés sont allés tous ensemble porter une pétition signée par 250 travailleurs, réclamant 80 euros d'augmentation. Bien que minoritaire, ce petit mouvement a suffisamment gêné la direction pour qu'elle préfère céder un peu. Elle a annoncé 5 euros de plus d'augmentation par mois et une

prime de 150 euros pour cette année, pour les salariés de Vélizy mais aussi ceux du site de Thonon-les-Bains et ceux du site de Moirans. Les salariés mobilisés ont alors décidé tous ensemble d'arrêter les débrayages.

Évidemment, on est bien loin du compte. Mais ceux qui se sont battus sont contents d'avoir tenu tête à la direction. Et ils ont conscience que leur mobilisation a montré la bonne direction.

Correspondant LO

• Arkema - Carling (Moselle)

Augmenter les salaires, pas les actionnaires !

L'ensemble des sites Arkema en France était en grève le jeudi 20 février pour réclamer des augmentations de salaire. La direction, dans le cadre des négociations annuelles, n'a offert que 1,1 % d'augmentation, sans talon, alors que l'an passé elle avait mis un talon à 30 euros.

Aucune organisation syndicale n'a signé. De son côté, la CGT a décidé d'appeler à la grève tous les troisièmes jeudis

de chaque mois tant que la direction ne bougerait pas.

À Carling en Moselle, jeudi 20 février, la direction avait prévu des travaux de maintenance dans certains ateliers. La manœuvre avait pour but d'entamer la détermination des salariés, et la direction a pu annoncer que la grève était peu suivie. L'appel a malgré tout porté ses fruits, avec des ateliers à l'arrêt, d'autres au minimum

technique et un piquet devant l'entrée de l'usine tout le long de la journée.

En fait, tous les travailleurs sont indignés des propositions de la direction, surtout que les dix plus hauts salaires du groupe se sont accordés, eux, 18 % de hausse l'an dernier. Qu'il y ait urgence à augmenter la paye du PDG et des principaux directeurs, voilà qui n'a convaincu personne.

Etienne HOURDIN

• Famar - Orléans

Après deux jours de grève, recul du patron

Mercredi 19 février, lors des négociations de salaires, c'est avec un sentiment d'injustice que les travailleurs de l'usine ont accueilli la dernière proposition de la direction, 20 euros d'augmentation générale pour les salaires les plus bas.

Une assemblée générale était décidée, au chevauchement des équipes. Une centaine de travailleurs, la majorité de la production ainsi que quelques techniciens, votaient la grève pour une augmentation égale pour tous de 70 euros, et un piquet d'une cinquantaine de personnes occupait l'entrée de l'usine tout l'après-midi. Dans le même temps, des grévistes se rendaient dans les services pour faire connaître le mouvement et y associer de nouveaux travailleurs, notamment l'équipe de nuit.

Au cours d'une nouvelle AG le jeudi à 6 heures, la grève a été revotée et un tract distribué au personnel de journée, qui a affiché sa solidarité, même ceux qui ne rejoignent pas la grève. La nouvelle proposition de la direction, 25 euros, a été ressentie comme une provocation et a entraîné la colère des grévistes, qui ont installé un barbecue pour accueillir l'équipe d'après-midi. La grève s'est renforcée et, lors de l'assemblée générale des deux équipes, 130 travailleurs revotaient la poursuite du mouvement.

En fin d'après-midi, la direction lâchait 38 euros, disant que ce serait la dernière proposition, en s'adressant aux grévistes de manière arrogante. Cela n'a fait que renforcer leur détermination de ne rien céder en dessous du seuil de l'année dernière, à savoir 40 euros. À 21 heures, la direction appelait deux délégués pour annoncer qu'elle lâchait 40 euros sans effet rétroactif. Elle pensait sans doute que la prise de décision allait se jouer avec seulement des délégués syndicaux.

Mais c'était sans compter avec la participation active des grévistes. À l'AG du vendredi matin, ces derniers trouvaient la proposition insuffisante et voulaient obtenir l'effet rétroactif. Après de nombreuses discussions, et malgré les pressions et menaces de directeurs furieux, ils revotaient la grève jusqu'à l'arrivée de l'équipe d'après-midi. Lors d'une dernière AG, la centaine de présents votait la reprise, sous les applaudissements et avec le sentiment de retourner au travail la tête haute.

Correspondant LO

• Hutchinson - Châlette-sur-Loing

Les salariés interpellent le directeur général

Lundi 17 février, 250 travailleurs en production de l'usine Hutchinson de Châlette-sur-Loing apprenaient que l'augmentation sur les salaires serait de 0,9 %, avec un minimum de 17,50 euros brut par mois. Ils décidaient d'interpeller le directeur général des usines Hutchinson qui se trouvait sur le site : « Comment fait-on avec 1 300 euros quand on a trois enfants ? », lui demanda une ouvrière. Ou encore : « Comment paye-t-on ses factures avec notre pouvoir

d'achat ? On n'y arrive pas ! »

La réponse de ce grand directeur a énervé tout le monde. Il a de nouveau fait le chantage à l'emploi : « L'important c'est de garder l'équilibre, pour maintenir l'emploi. » C'est le même refrain qu'ils serinent dans toutes les usines Hutchinson, mais aussi au Joint français, à Paulstra, qui font partie du groupe Total qui vient d'annoncer une augmentation des dividendes versés aux actionnaires.

Correspondant LO

• Fret SNCF Ambérieu- en-Bugey (Ain)

La lutte paie

Début février, les cheminots du Fret d'Ambérieu-en-Bugey ont fait dix jours de grève contre une saignée de 15 suppressions de postes, sur les 63 agents du Fret. Sur ce dépôt, le trafic Fret est stable depuis cinq ans, et pourtant les effectifs baissent sans arrêt. Depuis 1990, le nombre de conducteurs a ainsi chuté de 220 à 70 personnes actuellement à Ambérieu. Comme l'ensemble du patronat, la SNCF cherche à faire toujours davantage d'économies sur le dos des travailleurs. Les plans de réorganisation qui touchent régulièrement les différents sites sont les déclinaisons locales de cette politique générale du groupe. Pour 2014, ce sont ainsi quelque 1 500 nouvelles suppressions de postes qui sont prévues, qui s'ajoutent aux 30 000 emplois supprimés depuis l'année 2000.

Ces attaques suscitent bien du dégoût et de la colère, qui explosent parfois, comme à Ambérieu, où l'annonce des suppressions de postes a révolté les travailleurs, qui ont fait grève à 100 %. Dans leur bagarre, ils ont entraîné des agents des autres branches SNCF du site, qui se sont mis en grève à 50 %. Pendant dix jours, la direction locale a fait la sourde oreille, mais a fini par céder face à la solidarité des grévistes, aux piquets de grève et à l'envahissement des locaux de la direction du Fret à Lyon. Un moratoire de la réorganisation a été imposé, ainsi que d'autres avancées. Cette victoire fait chaud au cœur, car au Fret les réorganisations pour supprimer du personnel sont permanentes. Les cheminots d'Ambérieu ont montré qu'il est possible de s'y opposer.

Correspondant LO

• RFF-SNCF

Des flonflons pour les uns, l'insécurité pour les autres

C'est à Saint-Marcellin, dans l'Isère, que s'est déroulée samedi 22 février l'inauguration du Sillon alpin sud, ce grand chantier ferroviaire d'un montant de 540 millions d'euros pour électrifier la ligne Valence-Grenoble. Pour l'occasion, animation musicale, petits fours et beaux discours étaient au rendez-vous. De nombreux élus locaux étaient présents, ainsi que le préfet de l'Isère, RFF et la SNCF, le tout sous la houlette de Jean-Jacques Queyranne, président PS de la région Rhône-Alpes.

La CGT avait appelé à un rassemblement de la population, des usagers et des cheminots, pour accueillir tout ce beau monde sur le quai de la gare. C'était l'occasion pour les cheminots d'informer sur leurs conditions de travail, sur les attaques qu'ils subissent régulièrement au niveau des emplois, et surtout de rendre compte des nombreux dysfonctionnements de cette ligne depuis la



réouverture en décembre.

Car, au-delà des flonflons, le quotidien de chacun est plus amer. Ce chantier, avec une fermeture totale de ligne d'une année, avait pour maître d'œuvre l'entreprise Alstom, qui a fait intervenir 142 entreprises sous-traitantes. La CGT a dénoncé un nombre important de malheurs et d'accidents du travail. La perle étant l'impossibilité

de faire croiser les trains dans le tunnel de Poliénas. Plus de 500 réserves ont été émises à la réception des travaux, certaines concernant les installations de sécurité.

Les usagers continuent de subir cette désorganisation. Les retards, les trains supprimés régulièrement pèsent un peu plus sur des temps et des conditions de trajet déjà difficiles.

L'électrification de la ligne n'a pas pour autant amélioré le matériel, qui a en moyenne vingt ans de service. Le bel avenir promis par la SNCF ne peut que laisser ces usagers dubitatifs, quand on pense aux 7,5 km de ligne qui restent à une voie et pour lesquels, un jour, une nouvelle fermeture sera incontournable.

Correspondant LO

• Plate-forme colis du Rheu (Ille-et-Vilaine)

La Poste recule

Trois postiers syndicalistes (deux de Sud et un de la CGT) de la plate-forme colis du Rheu étaient menacés de quinze jours d'exclusion de service sans salaire. Lors d'une grève de trois jours en octobre 2013, pour s'opposer à la perte de repos compensateurs, il leur avait été reproché d'avoir fait entrer sur le site des représentants syndicaux extérieurs à

l'entreprise pour rencontrer la direction. Selon elle, la production en aurait été perturbée, et la sécurité du site aurait été menacée.

Le 20 janvier, lors du passage en conseil de discipline, les deux collègues de Sud étaient accompagnés d'une centaine de personnes venues les soutenir devant la direction du Courrier de Rennes. Plusieurs dizaines

de personnes ont fait de même le 19 février en prenant un bus jusqu'à Montrouge, dans les Hauts-de-Seine, où se tenait le conseil de discipline du collègue de la CGT.

La direction du Colis a fini par reculer, en annulant les quinze jours d'exclusion de service. Elle s'est aussi engagée à retirer ses plaintes au pénal. Au vu des faits reprochés, qui

étaient absolument vides de sens, c'était bien la moindre des choses. Elle maintient malgré tout l'attribution d'un blâme, que les syndicats ont l'intention de contester.

Il n'en reste pas moins que cette direction a dû reculer devant une réaction collective à laquelle elle ne s'attendait pas.

Correspondant LO

• La Poste

Un plan contre les postiers et les usagers

Le PDG de La Poste, Philippe Wahl, a rendu public fin janvier son plan à l'horizon 2020. L'objectif est d'augmenter encore les bénéfices. Ils devraient passer à un milliard, presque deux fois plus qu'aujourd'hui. Quand on sait comment ont été obtenus jusqu'à ces bénéfices, il est aisé de prévoir ce qu'il voudrait imposer aux postiers et aux usagers.

En une dizaine d'années, La Poste a supprimé 80 000 emplois. Les prétextes avancés varient, mais tous les services sont touchés. Pour les facteurs, la baisse du trafic, largement surestimée, est mise en avant. Dans les centres de tri, la fermeture

des vieux centres au profit de nouveaux plus mécanisés fournit le prétexte de supprimer massivement des emplois. Aux guichets, c'est à travers la mise en place d'automates qu'on a réduit les effectifs. Quant à La Banque postale, le fait qu'elle réalise aujourd'hui la majeure partie des bénéfices du groupe n'y a pas empêché l'aggravation des conditions de travail.

C'est cette politique que voudrait continuer la direction de La Poste. Alors qu'elle supprime des postes de facteurs, et que dans bien des secteurs ceux-ci n'arrivent pas à terminer leur tournée dans les horaires prévus, la direction cherche fébrilement quel travail elle pourrait leur imposer en plus. Faire des courses pour

des personnes âgées, aller leur chercher des médicaments, aider au diagnostic thermique des logements ou prendre des photos de petits sinistres avec le smartphone fourni par La Poste sont autant de nouveaux contrats, payants, que La Poste envisage de développer de plus en plus. Les menus services que le facteur avait autrefois le temps de rendre bénévolement aux usagers de sa tournée doivent désormais être dûment facturés. La direction de La Poste s'est engagée sur cette voie depuis plusieurs années, mais le nouveau plan y voit désormais l'avenir des facteurs. Davantage de travail donc, et avec moins de personnel.

Les usagers ne sont pas oubliés. Ils devront payer plus

cher un service postal dégradé. Le plan prévoit une hausse des tarifs supérieure de 1 % à l'inflation pour 2013-2015, et supérieure de 3 % à l'inflation pour 2016-2018.

Il n'y a aucune raison d'accepter les mesures qui vont forcément découler de ce plan. Aucune réduction d'effectif, aucune dégradation des conditions de travail n'est acceptable. Les bénéfices de La Poste doivent servir à garantir l'emploi et à embaucher, plutôt qu'à verser des dividendes en hausse aux actionnaires, l'État et la Caisse des dépôts et consignations aujourd'hui, ceux du privé demain, quand le gouvernement jugera que les profits sont suffisants pour les attirer.

Daniel MESCLA

• PSA Mulhouse La direction confirme l'arrêt d'une ligne

C'est à l'occasion de la présentation des résultats financiers de PSA, mercredi 19 février, que le PDG Philippe Varin a confirmé qu'une des deux lignes de production de l'usine (celle des Citroën C4 et DS4) sera mise à l'arrêt l'an prochain. Cette annonce intervient moins d'une semaine après celle faite à l'usine de Poissy – où la ligne de production des Peugeot 208 sera arrêtée début 2015.

Pour tenter de faire bonne figure, la direction centrale a présenté cet arrêt de ligne à Mulhouse comme temporaire, en vue de préparer le lancement d'un nouveau modèle. Dans l'usine, la direction locale avait annoncé début décembre qu'une étude était lancée pour décider de l'arrêt ou non d'une ligne de production – étude dont les résultats devaient être communiqués fin mars. Bien que Varin l'ait confirmé plus tôt que prévu, dans les ateliers la direction tente à présent de faire croire que l'étude est toujours en cours, que rien n'est décidé et qu'il ne faut pas croire ce qu'écrit la presse.

Un couac de communication, qui a conforté bon nombre de travailleurs dans l'idée qu'on ne peut vraiment pas leur faire confiance. Certains ont encore à l'esprit le moment où le plan de fermeture de l'usine d'Aulnay avait été dévoilé par la CGT : la direction PSA avait alors tenté de se justifier en évoquant une simple « hypothèse de travail ».

Au-delà de savoir si l'arrêt de cette ligne de production à Mulhouse prépare un passage définitif en « monoflux », c'est-à-dire avec une seule ligne de montage, toute la question est de savoir combien de nouvelles suppressions d'emplois sont dans le collimateur de PSA et, du coup, si les travailleurs vont être en capacité, par leur force collective, d'exiger de PSA de maintenir tous les emplois, quelles que soient les futures productions.

Correspondant LO

• STEF – Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise)

Le bras de fer continue

Depuis le 31 janvier, les travailleurs du dépôt STEF de Saint-Ouen-l'Aumône ont cessé le travail. Ils protestent contre leurs conditions de travail et réclament une prime. Sur le site, une soixantaine de salariés approvisionnent 170 magasins de produits surgelés Picard.

Traditionnellement, en janvier, les travailleurs recevaient entre 600 et 700 euros de prime, comme dédommagement des conséquences du travail supplémentaire occasionné par les fêtes de fin d'année. Mais, cette année, la direction n'en a même pas accordé la moitié, prétextant des économies et justifiant cela par le fait que les travailleurs du site étaient parmi les mieux payés, la DRH affirmant même que « les anciens sont trop chers ». Le groupe STEF a un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard d'euros et

qui progresse encore, comme ses bénéficiaires d'ailleurs. Les travailleurs ne voient aucune raison d'accepter de nouveaux sacrifices.

La grève a aussi été l'occasion de dénoncer les conditions de travail. Les préparateurs de commandes travaillent dans des entrepôts frigorifiques à moins 28 degrés. À cette température, par mesure de sécurité, il faudrait revenir à une température positive toutes les 50 minutes. Dans les faits, cela n'est possible qu'une fois les commandes terminées,

souvent après plus d'une heure. Les brûlures dues au froid ne sont pas rares, au bout des doigts, des orteils, du nez ou des oreilles.

Le fait que les travailleurs n'acceptent pas de subir sans rien dire est insupportable à la direction. Dernièrement, c'est sur le site de Chaulnes, dans la Somme, que le groupe a essayé à plusieurs reprises de faire condamner un délégué par les tribunaux, sous prétexte qu'il avait mis d'autres paroles sur une chanson dont l'employeur aurait détenu les droits d'auteur. Heureusement, ce salarié a été relaxé.

À Saint-Ouen-l'Aumône, l'acharnement de la direction contre toute contestation vient

de se matérialiser par le fait qu'elle a envoyé des huissiers, puis accusé les grévistes de bloquer le site et les marchandises. Évidemment, puisqu'ils sont en grève et que cela dépend de leur travail. Sous ce prétexte, la direction menace de licencier 23 salariés du site, dont tous les délégués.

Le 19 février, date du début des entretiens préalables, un rassemblement de soutien a eu lieu devant l'entreprise. Des dizaines de travailleurs de l'agglomération, du département et de sites STEF d'autres régions sont venus exprimer leur solidarité, et c'est déjà une réponse à l'arrogance d'un patron qui se croit tout permis.

Correspondant LO

• Call Expert – Abbeville

Ce n'est pas aux salariés de payer pour un patron voyou

Ces dernières années, les fermetures d'entreprises se sont succédé dans la région d'Abbeville. Dans cette zone sinistrée pour l'emploi, le centre d'appel Call Expert était devenu le plus gros employeur privé, avec près de 600 salariés, dont 490 fixes.

Après la mise en examen, le 17 octobre dernier, du patron de Call Expert, Bertrand Delamarre, pour abus de biens sociaux, usage de faux et présentation de faux bilans, une nouvelle catastrophe sociale menace donc des centaines de travailleurs et leurs familles. Âgés de 18 à 35 ans, souvent sans qualification, parents isolés d'enfants en bas âge, ces jeunes travailleuses et travailleurs, payés à peine plus que le smic, sont d'autant plus en colère qu'ils paient pour l'irresponsabilité d'un patron

voyou... et pour la bienveillance de l'État à son égard.

En effet Delamarre a accumulé les impayés pendant des années, négligeant de payer les cotisations sociales et fiscales : sa dette globale atteindrait près de 19 millions d'euros. Les rares fois où on lui a demandé des comptes, il a utilisé le chantage à l'emploi pour qu'on le laisse tranquille... et cela a marché. Bien malin qui peut dire où sont passés les millions détournés par Delamarre, et qui représentent une partie du salaire différé des travailleurs.

Ce qui est sûr, c'est qu'il s'est largement servi au passage et que, s'il porte maintenant un bracelet électronique, ce sont les travailleurs qui se retrouvent condamnés.

Le seul repreneur qui semble encore dans la course a annoncé la couleur : des centaines de licenciements, des salaires en baisse et des avantages, comme les tickets restaurant, en moins.

Les salariés de Call Expert, qui sont près de 750 à l'échelle du pays, sont décidés à ne pas se laisser mettre à la rue sans réagir. Ces derniers jours, ils ont fait grève et manifesté dans les rues d'Amiens et d'Abbeville. Ils réclament le paiement des heures de grève,

un plan de formation professionnelle majoré et surtout que l'État, qui a accepté de fermer les yeux sur les malversations de Delamarre, mette la main à la poche et paye des indemnités de départ dignes de ce nom.

Ce serait en effet la moindre des choses dans cette situation, qui illustre une fois de plus le fait que les travailleurs doivent se battre pour contrôler les comptes des entreprises et des capitalistes. C'est le seul moyen d'empêcher que toutes les décisions qui concernent leur emploi, et donc leur avenir, soient entre les mains de patrons qui font toujours passer leurs profits avant tout le reste.

Correspondant LO

• Jeannette – Caen

Les travailleurs refusent de se faire liquider

Les 37 salariés de la biscuiterie Jeannette, à Caen, occupent leur usine depuis jeudi 20 février. Ils sont licenciés depuis janvier, leur usine étant en liquidation, et ils ont investi les lieux pour empêcher la vente aux enchères des machines. Ils réclament 20 000 euros en plus des primes prévues, qui ne dépassent pas 25 000 euros après des dizaines d'années d'ancienneté dans l'entreprise.

Cette usine a compté jusqu'à 400 personnes dans le passé. Elle est maintenant entièrement automatisée, capable de produire plusieurs

tonnes de biscuits par jour.

Les ouvriers ont été pour le moment abandonnés par tous, des banques aux pouvoirs publics locaux et nationaux, en passant par le tribunal de commerce qui a prononcé la liquidation. Ils gardent le site et ont annoncé leur intention de redémarrer la production. Du coup, plusieurs médias nationaux ont fait le déplacement pour faire état de leur détermination. Une détermination dans un combat plus que légitime.

Correspondant LO



• Centrafrique

Tous les partis unis pour prolonger l'intervention militaire

La prolongation de l'intervention militaire en Centrafrique a été largement adoptée à l'Assemblée nationale et au Sénat. Si le Président de la République peut déclencher une guerre sans demander son avis à qui que ce soit, il est obligé au bout de trois mois d'en référer au Parlement. Comme on a pu le voir, cela n'a rien changé et a seulement confirmé le climat d'union sacrée qui règne sur ce sujet entre ceux qui sont au pouvoir et ceux qui rêvent d'y retourner.

Nul n'a émis le moindre doute sur la légitimité de cette opération militaire, et les critiques ont uniquement porté sur le fait qu'elle ne rencontrait pas le succès escompté. À l'Assemblée, le vote a été acquis par 428 voix pour, 14 contre et 21 abstentions.

Aucun des responsables de groupes parlementaires n'a appelé à voter contre la prolongation de l'intervention. Les députés PS et écologistes l'ont adoptée à l'unanimité. À droite, l'UMP a critiqué la faiblesse des forces engagées et le

fait que le gouvernement français n'ait pas réussi à entraîner ses homologues européens dans la guerre. Ces réserves se résument dans la formule « François Hollande n'est pas un vrai chef de guerre », pour faire comprendre que l'UMP serait plus à même de mener ce genre d'intervention impérialiste. C'est au nom de ces critiques que 12 députés de droite, comme Bruno Le Maire, ont voté contre, alors que 136 approuvaient l'intervention.

À gauche, le communiste

André Chassaigne n'a pas fait entendre un son de cloche très différent sur le fond. Il a terminé son intervention par la formule suivante : « Nous ne pouvons aujourd'hui retirer nos troupes et abandonner le peuple centrafricain à son triste sort. Nous ne nous opposerons pas à la prolongation de la présence des troupes françaises en Centrafrique. » À aucun moment il n'a dénoncé le véritable motif de cette intervention militaire, qui est de défendre les intérêts de l'impérialisme français sur le continent africain. Il s'est contenté de décrire le chaos actuel et a appelé à une solution non seulement militaire mais aussi politique. Cela ne contredit en rien les objectifs de François Hollande qui s'emploie à remettre sur pied un gouvernement allié de la France et a programmé pour

cela des élections au début 2015. Quatre députés du groupe ont voté pour la poursuite de l'intervention, sept se sont abstenus et seulement deux ont voté contre.

Cette unanimité presque totale, à l'Assemblée comme au Sénat, montre bien la complicité qui lie les responsables politiques de droite et de gauche lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de l'impérialisme français. Tous font mine de croire que l'intervention militaire française a un but humanitaire, alors qu'elle ne vise qu'à perpétuer le pillage de l'Afrique par les trusts français. C'est bien pourquoi la seule issue vraiment favorable aux peuples d'Afrique, ce serait que les troupes françaises quittent non seulement la Centrafrique, mais tout le continent.

Daniel MESCLA

• Torture au Maroc

Hollande recule

Entre le Maroc et la France, rien ne va plus. Motif : le 20 février, sept policiers se sont présentés à la résidence de l'ambassadeur marocain à Paris pour notifier une convocation par un juge d'instruction au patron du contre-espionnage marocain, Abdellatif Hammouchi, qui s'y trouvait. Ce dernier fait l'objet de trois plaintes pour "torture" et "complicité de torture" déposées à Paris. Ce qui lève un

coin du voile sur la nature, dictatoriale, du régime et de sa police.

Les autorités marocaines ont très mal pris l'affaire et ont immédiatement convoqué l'ambassadeur de France au Maroc. Les excuses du ministère français des Affaires étrangères, qui parlait « d'incident regrettable » ont été jugées insuffisantes. La formule "incident regrettable", il faut le dire, ne désignait pas les

actes de torture avérés, mais les poursuites engagées contre l'un des tortionnaires. Un comble.

Pour tenter de recoller les morceaux, Hollande a téléphoné le 24 février au roi Mohammed VI. « À la lumière des clarifications apportées, rapporte la presse, les deux chefs d'État ont convenu d'œuvrer dans l'esprit des relations d'exception qui lient le Maroc et la France. » Il faut croire que

Hollande s'est excusé platelement, et a fait tout ce qu'il fallait pour rassurer son interlocuteur sur l'amitié et donc sur l'issue des plaintes contre son homme de main accusé d'actes de torture. Il faut rappeler que la France est le premier partenaire commercial du Maroc, avec un volume d'échanges qui a atteint huit milliards d'euros. Ceci explique cela.

Jean-Jacques LAMY

• Maroc

Un joujou de mort à 470 millions d'euros

Le roi du Maroc vient d'acheter à la DCNS, la Direction de construction des navires et systèmes, une grosse Frégate FREMM. Livrée récemment à Brest au prince Moulay pour être basée à Ksar Sghir, dans le détroit de Gibraltar, elle a coûté 6 milliards de dirhams... ou plutôt 470 millions d'euros. Elle pourra embarquer jusqu'à seize missiles surface-air Aster 15 et huit missiles Exocet MM40, en supplément bien sûr.

La DCNS appartient à l'État français mais aussi à Thales pour 35 %. Or au sein de Thales, Dassault-Aviation possède 26 %, ce qui permet à l'avionneur d'empocher des dividendes multiples, sur les navires de guerre mais aussi sur tous leurs équipements.

En l'occurrence, la vente de la Frégate baptisée *Mohammed VI* ravit les patrons de la DCNS, de Thales, de Dassault-Aviation et les actionnaires.

Le monarque marocain est en effet le premier acheteur « export » de FREMM. À sa suite, les patrons de l'armement espèrent en caser d'autres au Canada, au Brésil et à l'Arabie saoudite, la marine française en ayant commandé moins que prévu.

Ceux qui ont beaucoup moins de raisons de se réjouir, ce sont les travailleurs et les pauvres du Maroc auxquels le pouvoir impose toujours plus

d'économies au nom d'une concurrence en équipement militaire avec le pays voisin, l'Algérie. Tandis que les achats d'armement de cette dernière croissaient de 277 % entre 2008 et 2012, ils augmentaient de 1 460 % au Maroc.

Huit millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté au Maroc mais les capitalistes de l'armement, en France et aux États-Unis, réussissent à s'enrichir de leur sueur.

Viviane LAFONT



• Hongrie

La réaction à l'œuvre dans les écoles

Depuis son arrivée au pouvoir en 2010, le gouvernement hongrois de Viktor Orbán mène dans tous les domaines une politique réactionnaire, nationaliste et cléricale. Elle se manifeste en particulier dans le domaine scolaire, par l'encadrement des enseignants et par l'endoctrinement des enfants. Sa référence constante est le régime de l'amiral Horthy qui, de 1920 à 1944, fit régner une dictature violemment antiouvrière amie de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie.

Les cours de catéchisme sont désormais obligatoires dans les écoles, remplacés par des cours de morale si les parents sont vraiment réfractaires au christianisme. En fait de morale, c'est surtout le chauvinisme qui est inculqué aux élèves. Un des livres en usage énumère les « vertus » à cultiver « pour que notre nation puisse être forte » : les vertus chrétiennes, foi, espérance et charité, l'héroïsme patriotique et la piété religieuse.

Il n'est pas non plus question de laisser les enseignants ou les éditeurs se charger de rédiger à leur guise les livres de classe. Tous les manuels seront désormais gratuits dans le primaire, mais conçus par des commissions nommées par les ministères et par l'Académie hongroise des arts, une institution particulièrement réactionnaire.

Pour donner le ton, tous les écoliers de 13 à 14 ans sont dotés d'une Profession de foi nationale qui reprend le préambule de la nouvelle Constitution. Ceux de 10 ans n'ont droit qu'à un résumé. Ces fascicules sont illustrés de chromos patriotiques pseudo-historiques, qui rappellent ceux qui en France, jusqu'au milieu du 20e siècle, vantaient les hauts faits de Vercingétorix, Clovis, Charlemagne, Jeanne d'Arc, du bon roi Henri IV et du petit tambour Bara.

On pourrait se rassurer en pensant que cela se passe loin d'ici, à 1 500 kilomètres à l'est. Mais c'est à rapprocher des discours que l'on entend dans les assemblées et les manifestations de ces derniers temps en France. Les réactionnaires de tous les pays se donnent le mot, et il y a de quoi s'alerter.

Vincent GELAS